



Pour un nouveau portrait de Jean VARIN (Liège 1607 - Paris 1672)

Didier JACQUEMIN

Introduction:

Nous avons égalé les anciens dans les médailles. Warin fut le premier qui tira cet art de la médiocrité, vers la fin du règne de Louis XIII (Voltaire)

Il n'y a Sire, que cette nation liégeoise pour graver nos rois (Marquis de Marigny s'adressant à Louis XV)

Il existe plusieurs ouvrages, souvent anciens, consacrés à Jean VARIN (ou WARIN). Ils sont contradictoires sur certains points, principalement sur son origine, sur l'éventualité de son activité de faux monnayage, voire sur la religion qu'il pratiquait.

Pour son travail, effectué en France sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV, tous sont élogieux et s'entendent à admirer le travail d'un artiste hors du commun.

Sculpteur, médailliste, créateur de types monétaires, auteur de la refonte générale des monnaies françaises en 1640, ce personnage a influencé la numismatique et l'art du 17^{ème} siècle.

Nous allons tenter ici de résumer la biographie de Jean Varin, homme de son siècle dont l'influence a été primordiale dans de nombreux domaines.

Les éloges étant parfois aussi erronés que les médisances, nous allons tel un juge d'instruction investiguer à charge et à décharge en pratiquant la critique historique¹, en nous basant sur des documents probants et non sur des légendes.

Son œuvre, par contre, bien connue, sera abordée dans cet article de façon sommaire en vue de ne dégager que les éléments qui nous apparaissent être importants dans notre analyse.

1) Sa vie:

Les origines liégeoises de Jean Varin:

a) Les sources:

- La première biographie connue date de 1700, par un contemporain: Charles Perrault², dans son œuvre intitulée: «*les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*».

¹ Paul Harsin, Professeur à l'Université de Liège : Comment on écrit l'histoire, bibliothèque scientifique belge, imprimerie Georges Thone, Liège.

Précédées d'une superbe gravure signée Gérard Edelinck (1640-1707), les pages 85 et 86 font littéralement l'éloge de Jean Varin.

Il y est écrit: « **Jean Varin, natif de Liège, fils de Pierre Varin Sieur de Blanchard, & gentilhomme du Comte de Rochefort prince Souverain de l'Empire**». Le texte élogieux qui suit et qui décrit le travail de Jean Varin pour Louis XIII et Louis XIV a été souvent utilisé par les biographes postérieurs.

Mais, s'agissant d'un éloge bien de son temps, l'auteur a voulu donner des titres de noblesse que Jean Varin ne possédait pas à sa naissance, le reste du texte en devient donc fort douteux...

Il se termine par la phrase suivante: «*Il mourut à Paris le 26 Aoust 1672, âgé de 68 ans. Il estoit d'une constitution à vivre encore plusieurs années, & on croit qu'il a été empoisonné par des scélérats, à qui il avoit refusé des poinçons de Monnoye.*».

- Louis Abry³ (cité par Georges de Froidcourt), graveur né à Liège en 1643 et y décédé en 1740, dans un manuscrit publié en 1867 par la Société des Bibliophiles Liégeois sous le titre: «les hommes illustres de la nation liégeoise, pages 193-194, écrit: **Varin Jean, fils d'un autre Jean et de la fille de Guillaume Hovius, bourgeois de Liège, apprit dès sa jeunesse à graver et à peindre.....**».

On considère généralement le manuscrit de Louis Abry, contemporain de Jean Varin comme fiable.

- En 1738, Pierre-Lambert de Saumery, dans: **les Délices du Païs de Liège**⁴(à Liège chez Everard Kints, 1738, pp. 293 et 294 du cinquième tome consacré à *L'éloge des Hommes Illustres*) considère qu'il est né à Liège.

Il affirme aussi qu'il fut peintre: «*Jeune encore, il vint à Paris, où il commence à se faire connaître par quelques Portraits peints avec toute la délicatesse d'un Art infini* » et même architecte: «*Varin apprit tout à la fois à graver et à peindre et réussit également dans ces deux Arts: il ne fit pas de moindres progrès dans l'Architecture*».

C'est un éloge qui doit être analysé comme tel, ce n'est pas un document historique.

- Un livre du 18^{ème} siècle, qui n'a jamais été cité par les biographes ultérieurs mentionne l'origine liégeoise de Jean Varin:⁵

Ce texte s'inspire manifestement des écrits de Charles Perrault.

- Selon Gédéon Tallemant des Réaux (1619-1693)⁶, chroniqueur issu d'une riche famille de banquiers huguenots, dont le manuscrit n'a été publié qu'en 1834:

² Charles PERRAULT (1608-1703) : Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, Paris Dezallier, 1700 pages 85 et 86. Charles Perrault, écrivain, auteur célèbre de fables, était aussi membre de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres.

³ Louis ABRY (1643-1740) a rédigé un ouvrage consacré aux hommes illustres de la nation liégeoise qui n'a été édité qu'en 1867, ce travail n'a pu être connu qu'à cette date.

⁴ SAUMERY, les Délices du Païs de Liège (à Liège chez Everard Kints, 1738, PP. 293 et 294 du cinquième tome consacré à *L'éloge des Hommes Illustres*)

⁵ Le Voyageur François ou la Connoissance de l'Ancien et du nouveau monde ; mis à jour par M. l'Abbé Delaporte ; NOUVELLE EDITION TOME XX, à Paris, Chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, vis-à-vis la rue de Sorbonne, à l'hôtel de Cluny – 1793 – pages 365/366.

⁶ "Les historiettes de TALLEMANT des Réaux" - Mémoires pour servir l'histoire du XVIIe siècle, publiés sur le manuscrit inédit et autographe avec des éclaircissements et des notes, par Messieurs MONMERQUE, membre de l'Institut, de Chateaugiron et Taschereau à Paris, 1834, chez Alphonse Levavasseur, libraire, Place Vendôme, 16. (Consultable via Google books).

Le chapitre "VARIN" comporte 3 pages (354 à 356) du tome cinquième, il semble que ce soit la première édition et surtout celle qu'ont pu consulter Mazerolle et Tourneur, une version complète non expurgée est parue bien plus tard aux éditions « La Pléiade » en 1960.

«*Varin étoit faiseur de jetons de son métier; Laffermas l'alloit faire prendre pour la fausse monnaie; mais le cardinal de Richelieu ayant ouï parler que c'étoit un excellent artisan, voulut qu'on le sauvât: il ne fut que banni. On le rappela d'Angleterre, où il s'étoit retiré, quand on voulu travailler aux louis d'or et d'argent. Il change de religion car il étoit huguenot; il fit fortune à la monnaie, et il est fort riche. On l'a accusé aussi d'avoir empoisonné le premier mari de sa femme, et on dit que la fille du premier lit étoit sa fille.*»

Suit une anecdote concernant cette dernière qui aurait tenté d'empoisonner le mari que Varin lui destinait et qui était fort laid.

Ce texte ne souffre pas l'analyse historique car il sous-entend qu'il est venu à Paris pour la création de la nouvelle monnaie en 1640 et qu'il aurait empoisonné le premier mari de sa femme, nous verrons plus loin que c'est une erreur.

- Camille Pavard, Membre de l'Institut Archéologique liégeois, secrétaire-adjoint de l'œuvre des Artistes cite en 1905: «*VARIN (Jean), né à Liège en 1604, s'appelait de son nom de famille Warin, fut sculpteur de mérite et graveur de talent.*»⁷

- F. Mazerolle (*Jean Varin, Ed. Bourgey et Schemit, Paris, 1930, 2 vol. In 4°*)⁸ déclare: «***En résumé, il semble que l'on puisse admettre que Jean Varin est né vers 1596, non à Liège, mais sans doute à Sedan, alors au duc de Bouillon, mais ces documents ne nous ont donné aucun renseignement sur ces ascendants.***»

Il affirme aussi qu'il est protestant.

Il considère donc Henri de la Tour d'Auvergne, protestant, prince de Sedan, duc de Bouillon, comme l'employeur de Jean Varin (père), nous démontrerons plus loin qu'il s'agit d'une erreur.

Il aurait néanmoins fait effectuer des recherches dans les archives liégeoises, mais pour l'année 1604 uniquement, il n'a donc pas trouvé de Varin né à Liège.

M. Mazerolle tendrait volontiers à incorporer totalement Jean Varin dans le patrimoine de la France sans pour cela apporter des éléments de preuve ou des documents probants.

Il termine néanmoins en mentionnant: «*Nous souhaitons que des érudits belges, en découvrant des documents précis, arrivent à éclaircir ce problème.*»⁹ Il est donc loin d'être affirmatif dans ses dires.

Ses arguments seront repris dans le bulletin de la société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France en 1930, sous la signature d'Albert Mirot¹⁰, ainsi que par plusieurs biographes postérieurs.

Mais, en 1902, dans son ouvrage sur «*les Médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*»¹¹, Mazerolle déclare dans son introduction: «*Jean Varin, de Liège {...}*», il avait donc précédemment donné crédit aux auteurs antérieurs.

- Victor Tourneur¹², en 1932, réplique à F. Mazerolle en effectuant une analyse toute rigoureuse, parue en 1933 dans la revue belge de Numismatique et de Sigillographie (pages 66 à 76). Il essaie d'aborder toute la polémique liée à la naissance du graveur Varin, à son apprentissage, mais aussi celle liée à sa religion.

⁷ Camille PAVARD : Biographie des liégeois illustres recueillie dans divers auteurs anciens et modernes : Bruxelles, maison d'édition Alfred Castaigne, 1905 pp.374 à 376.

⁸ F. MAZEROLLE , Jean Varin, conducteur de la Monnaie, tailleur général des monnaies, contrôleur général des poinçons et effigies : sa vie – sa famille – son œuvre. Paris, 1932, 2 tomes. p. 12

⁹ Ibidem, p. 64

¹⁰ Bulletin de la société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France, 57^{ème} année-1930, à Paris chez H. Champion, libraire, Quai Malaquais, 5.

¹¹ F. MAZEROLLE: Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe, Tome premier, Introduction et documents, Paris, Imprimerie nationale, MDCCCXII.

¹² Victor TOURNEUR: Les origines de Jean Varin, tailleur général des monnaies de France ; Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie, Bruxelles, 1932. Palais des Académies, des presses de l'imprimeur Jean Vromans 1933.

Il reproduit les affabulations tirées des: «*Historiettes de Tallemant des Réaux. Mémoires pour servir l'histoire du XVIIe siècle*»¹³. Il s'agit de médisances qui ne supportent pas la critique historique.

Ce sont ces «potins», qui, à force d'être répétés devinrent un temps «vérité historique».

Il développe ensuite, en citant plusieurs dates possibles, la problématique liée à la date de naissance pour conclure comme Perrault qu'il serait né en 1604.

Il semble admettre d'origine sedanaise et la pratique de la religion réformée, mais il termine son article en affirmant: «*Il nous revient que des recherches faites à Liège auraient fourni quelques données nouvelles à la question. Nous reprendrons les origines de Jean Varin quand les pièces découvertes auront été publiées*».

Ce passage démontre qu'il avait connaissance des éléments découverts aux archives de Liège par Georges de Froicourt concernant Jean Varin.

Pourquoi alors est il resté sur sa position, si ce n'est pour plaire à Fernand Mazerolle?

- Georges de Froidcourt¹⁴, dans son ouvrage de 1934 intitulé: «*Les origines liégeoises de Jean Varin*».

Ouvrage destiné à étayer la commande d'un buste commémoratif au sculpteur Louis Dupont affirme que: «*le*» *Varin, sur base d'archives liégeoises révélées par le baron Chestret, était au service du prince-évêque de Liège et qui travaillait à Liège et à Bouillon doit s'identifier avec Jean Varin, époux de la fille de Hovius et père du grand Jean Varin.*».

Il démontre que Jean Varin était le fils de Jean VARIN, tailleur des monnaies du duc de Bouillon et de Catherine (Jennekine) HOVIUS, fille de Guillaume HOVIUS, imprimeur établi rue Gérardrie à Liège et qu'il y est né le 6 février 1607.

On relève au registre de baptêmes, six enfants issus de Jean Varin et de Catherine Hovius: Adrien (4 sept. 1601), **Guillaume** (19 déc. 1602, déclaré dans les registres, fils de Jean Varin de **Sedan**, Catherine (15 déc. 1604), **Jean** (6 févr. 1607), Jeanne (4 avr. 1611) et Anne (28 mai 1616).

Il mentionne aussi de nombreux autres Varin qui ne peuvent être confondu avec le graveur installé à Paris dès 1626.

- Frédéric Pény¹⁵: (*Jean Varin de Liège, 1947, éditions Vaillant-Carmanne, ouvrage tiré à 500 exemplaires.*), reprend le travail de Georges de Froidcourt sans y apporter de réelle nouveauté.

- Michel Thys, dans un article paru en 1972 dans le numéro 34 du bulletin de la Société d'Etude Numismatique et Archéologique à l'occasion du 300^{ème} anniversaire du décès de Jean Varin, article titré: JEAN VARIN (1604 ? – 1672)¹⁶, explique, dans un chapitre consacré à sa jeunesse et ses débuts comme graveur les contradictions rencontrées chez les auteurs précédents.

Il confirme l'activité de faux monnayage de la famille Varin.

Il signale surtout que Jean Varin lui-même se serait contredit dans ses déclarations. Il mentionne que dans son acte d'abjuration de 1629 (on reviendra plus tard sur la véracité de cet acte), il avait été élevé dans la religion protestante et qu'il est né à Sedan, alors que dans ses lettres de naturalisation de 1650 (acte officiel), il se dit né à Liège d'un père natif de Reims.

Quant à sa famille, il cite un Barthélemy Varin, monnayeur à Cugnon et commissionné le 3 août 1649 (*probablement une erreur NDLR*), un Claude Varin, graveur de la ville de Lyon etc.

¹³ Les historiettes de Tallemant des Réaux. Mémoire pour servir à l'histoire du XVIIe siècle. Deuxième édition par M. Monmerqué. Paris. 1861, IX, p. 217

¹⁴ Georges de FROIDCOURT ; Les origines liégeoises de Jean Varin, Liège, Editions de «L'œuvre des Artistes» 1934. 300 exemplaires, p. 16

¹⁵ Frédéric PENY: Jean Varin de Liège 1607-1672, Ed. Vaillant-Carmanne, 1947, 500 exemplaires. p. 28

¹⁶ Michel THYS, Jean Varin (1604 ?- 1672) dans le Bulletin de la Société d'Etudes Numismatique, numéro 34, 1972.

- Enfin, Mark Jones¹⁷, directeur de l'Albert and Victoria Museum de Londres et conservateur du cabinet des médailles, intervient dans le cadre de la journée d'étude intitulée: «Les Wallons à Versailles» (organisée le 5 décembre 2007 au château de Versailles). Le texte est paru dans «*Jean Warin (1606? -1672) au service de Louis XIV: La représentation du pouvoir: Colloque «Les Wallons à Versailles» 2007, éditions La Renaissance du Livre, pages 247 à 269.*».

Il s'agit de la plus récente intervention sur le sujet.

Le texte de la communication lors de cette journée d'étude provient majoritairement d'un article publié en anglais en 1987¹⁸

Il y déclare que Warin venait d'une famille de faux monnayeurs, qu'il fut lui-même condamné pour contrefaçon et que tant son père que son oncle furent exécutés pour ce crime.

Il mentionne qu'il est né à Liège et y a été baptisé le 6 février 1607 (il cite Pény). Toutefois, son père également Jean Warin, était originaire de Reims en Champagne (il cite Mazerolle), Par contre, sa mère Catherine Hovius (il cite Pény), était la fille de Guillaume Hovius, un imprimeur liégeois réputé. Leur fils reçut son éducation à Bouillon, près de Sedan (il cite Pinchart).

Mais confirme que sa famille est protestante: «*En fait les Warin, en tant que protestants de la Champagne et des Pays-Bas....*»..

C'est cette apparente contradiction qui a motivé la présente étude, commencée en 2008 par la rédaction d'une monographie illustrée mais simplifiée, imprimée à compte d'auteur mais dont on s'est permis de reproduire des extraits sur WIKIPEDIA (l'encyclopédie en ligne).

Ce fait nécessitait un approfondissement du travail et des recherches complémentaires pour aboutir à une publication plus scientifique.

Nous allons essayer ici de synthétiser les sources et d'apporter quelques éclaircissements sur les origines de Jean Varin, graveur à Paris sous Louis XIII et Louis XIV.

Seule certitude, plusieurs documents signés de la main de Jean Varin le déclarent liégeois ou «de Liège».

On signale Jean Varin à Paris dès 1626¹⁹, (1625 selon certaines sources²⁰), comme «*Maistre Orfèvre*» on l'y déclare *venu de Liège*.

De plus, nous avons appris qu'il a existé un «Claude WARIN», graveur à Lyon que d'aucun considère comme étant le frère de Jean VARIN. Cela a créé une polémique répercutée dans le bulletin de la société royale de numismatique. (Voir ci-après l'extrait des Procès verbaux de l'Assemblée Générale de Lille des 7 et 8 juin 1959):

¹⁷ Mark JONES ; Jean Warin (1606 ? -1672) au service de Louis XIV: La représentation du pouvoir : Colloque « Les Wallons à Versailles » 2007, éditions La Renaissance du Livre, pages 247 à 269.

NB : Le titre de l'exposé (1606-1672) semble être une « coquille » de l'éditeur.

¹⁸ THE MEDAL, N° 11 Summer 1987, P. 7 à 23.

¹⁹ L'acte de naturalisation où il se déclare venu à Paris en 1626 a été mentionné et (ou) recopié dans tous les ouvrages, de Mazerolle, Tourneur, De Froidcourt et Pény

²⁰ Raymond WEILLER: « les coins de faux-monnayeurs de Rochefort » (1978) cercle Culturel de Rochefort, Extrait des Annales de la Société archéologique de Namur, Tome 58, fasc. 2, page 292

226

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

(extrait)

M. Tricou présente deux médaillons inédits de Claude Warin. Grâce aux archives notariales de Lyon, où séjourna Claude Warin, le conférencier a eu le bonheur d'éclaircir certains points de la vie de cet artiste. On peut certifier dès maintenant que Claude était le frère de Jean Warin. A Lyon, Claude Warin fréquente la bonne société locale ; il devient le 19 décembre 1651 graveur ordinaire de la Ville. Il meurt le 19 mars 1654. Des deux médaillons en plomb analysés, l'un représente le buste du Christ, l'autre celui de la Vierge. M. H. Frère signale que M. de Froidcourt a retrouvé dans les registres paroissiaux de Liège l'acte de baptême de Jean Warin, du 6 février 1607, et a montré l'identité absolue de ce Jean avec le graveur général des monnaies de France. Froidcourt a également retrouvé les actes de baptême de cinq autres enfants de Jean Varin, graveur des monnaies de l'évêque de Liège. Aucun Claude ne figure parmi les enfants nés à Liège.

Le premier ouvrage connu traitant de sa vie était: «Claude Warin, graveur et médailleur (1630-1654)» Revue Numismatique (France), 1888, de Natalis Rondot, ouvrage que je n'ai pu consulter.

Mais, M. Tricou, a démontré en 1958²¹ que Claude Warin était bien le frère du Jean Warin de notre étude.

A la lecture de son testament du 15 Mars 1654, Claude, parlant de son frère Jean, maître des Monnaies au Moulin de France (qu'il affirme par ailleurs être né à Liège en 1604), explique que celui-ci «*le fit venir d'Angleterre où il estoit, pour le servir en France, principalement en la monnaie de Lyon qu'il tenait en ferme*».

Autre preuve issue de ce testament; on y apprend ce qu'il lègue à son frère mais aussi à sa belle-sœur Jeanne Dejours, Il cite aussi Jeanne et Anne Warin ses sœurs (toutes deux nées à Liège selon les actes consultés par Pény et de Froidcourt). Il s'agit donc bien du frère du Jean Varin objet de notre étude.

Comment expliquer que l'on ne retrouve aucun Claude dans les actes de baptême liégeois?

La seule explication plausible est que Claude Warin de Lyon n'est autre que Guillaume Varin, né à Liège le 19 décembre 1602. (A Lyon, Claude ou Glaude sont indifféremment utilisés).

Il avait accompagné son père dans son activité de faux monnayage à Cugnon mais aussi à Château-Regnault et à La Tour à Glaire pour la princesse de Conti.

Il s'est enfui en Angleterre et avait été condamné à mort par contumace en 1631.

Installé en Angleterre, il a travaillé avec Nicolas Briot, et c'est là qu'a été le rechercher Jean pour qu'il prenne en charge la Monnaie de Lyon.

b) La date de naissance:

Une des représentations la plus connue de Jean Varin est la médaille signée par J.B Dufour en 1684.

Une autre, signée par J. Dantzell, d'après Dufour mentionne au revers dans une couronne de chêne:«*Né à Liège en 1604, Mort en 1672* ».

²¹ Jean TRICOU, Président de la Société Française de Numismatique, Médailles lyonnaises du XVe au XVIIIe siècle, éditions Emile Bourgey, Paris 1958, pp. 28 à 33 ; Préface de Jean Babelon.

Gatteaux, dans la «*Galerie métallique des Grands Hommes Français*» produit deux médailles à l'effigie de Jean Varin. Au revers: «*Né à Liège en M.DC.IV – Mort à Paris en M.DC.LXXII*».

Une médaille de Jean Dassier, graveur genevois du 18^{ème} siècle, le déclare décédé en 1675 (erreur manifeste).

Constantin Jéhotte, graveur liégeois, frappe en 1866 une grande médaille en l'honneur de 10 artistes liégeois, avec les dates de naissance et de décès. Pour Jean Varin il mentionne: 1604-1672.



Médaille de Dufour en 1684 (collection de l'auteur)

Comme année de naissance, l'année 1604 est donc la seule mentionnée sur les médailles commémoratives françaises et liégeoises.

Ceci mérite quelques explications:

La date de 1604 trouve son origine dans un seul document, la biographie sommaire et assez fantaisiste de Charles Perrault en 1700 qui déclare que Jean Varin est mort en 1672 à l'âge de 68 ans²² (ce qui porte arithmétiquement l'année de sa naissance à 1604).

Or, dans les documents d'époque que j'ai consulté, l'avis de décès, le placard sur l'église ou le testament et les actes de procédure de légation, il ne fait aucunement mention de son âge à la date du décès.

Il s'agit donc d'une «erreur» très souvent répercutée par les auteurs postérieurs.

La première pièce «officielle» qui mentionne un âge est son acte de naturalisation²³, lettres patentes d'août 1650, qui mentionne que «à la date du 29 mai 1646 lors de son interrogatoire par le Commissaire du Roi en sa Cour des Monnaies, Jean Varin se déclare: *Conducteur des engins de la Monnaie, âgé de quarante ans environ {...}*»

Ce qui est logique, car, à l'époque, on ne calculait pas l'âge comme maintenant, si l'on était né le 29 mai 1600 (par exemple), à partir du 29 mai 1619 en se déclarait avoir 20 ans, c'est-à-dire **entré dans sa vingtième année d'existence**. Jean Varin déclarant le 29 Mai 1646 avoir quarante ans, cela porte sa naissance à 1606 ou 1607 (avant le 29 mai).

²² Charles PERRAULT (1608-1703) : Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, Paris, Dezallier, 1700 p. 86.

²³ L'acte de naturalisation où il se déclare venu à Paris en 1626, venant de Liège, sa ville natale, a été mentionné et (ou) recopié dans tous les ouvrages, de Mazerolle, Tourneur, De Froidcourt et Pény

En 1934, Georges de FROIDCOURT²⁴ suivi en 1947 par Frédéric PENY²⁵ déclarent en effet: «A côté de documents divers, aux archives nationales de Paris, qui rappellent son origine liégeoise, nous possédons l'extrait conforme de l'acte de naissance, relevé dans le *Registre des naissances de Notre-Dame-aux-Fonts, à Liège (conservé aux archives de l'Etat à Liège) en date du 6 février 1607, dédié à sainte Catherine, outre le nom des parents (auteurs), les témoins: Suscip: Andréa Maijbais et Anne Legally, femme à Guillaume Wijpar*»²⁶

L'année 1604, qui a été parfois avancée, se trouve ainsi démentie. Les registres, pour 1604, sont muets. On relève, au registre des baptêmes, comme l'a signalé M. de Froidcourt (Les origines liégeoises de Jean Varin, Ed. Œuvre des Artistes, Liège, 1934), six enfants issus de Jean Varin et de Catherine HOVIUS: Adrien (4 sept. 1601), Guillaume (19 déc. 1602), Catherine (15 déc. 1604), Jean (6 févr. 1607), Jeanne (4 avr. 1611), Anne (28 mai 1616).

J'ai personnellement vérifié le 11 janvier 2008, aux Archives de l'Etat de Liège à Cointe, à la rubrique T17 (*institutions ecclésiastiques, Paroisse, tables du Saint-Esprit et fabriques d'église: Liège-Notre Dame aux Font, microfilms YL 142 et 143, volumes 56, 57 et tables correspondantes*) l'existence de cet acte de naissance. La pièce n'étant visible que sous la forme de microfilms, la lecture était malaisée mais je puis affirmer que la retranscription de Fr. Pény est exacte sauf sur un détail, il faut lire «Paroisse Sainte Catherine» et non «dédié à Sainte Catherine».

On peut donc considérer comme fiable la date du 6 février 1607, la paroisse Sainte Catherine, comme lieu de naissance et l'église Notre-Dame-aux-Fonts comme lieu d'enregistrement dans les registres.

c) Le lieu de naissance:

Rue Gérardie 25?

Frédéric Pény²⁷, signale qu'il a été élevé chez l'imprimeur Guillaume Hovius, *bourgeois et humaniste liégeois; maître libraire de l'officine rue Gérardrie, à la marque « Au Chrisme, sub signo paradisis terrestis, MDCXIII – Devise: LAUDABILE NOMEN DOMINI*»

Il pourrait s'agir de l'immeuble actuellement abandonné qui se trouve au numéro 25 de la rue Gérardrie. Il abritait un magasin d'épicerie fine à l'enseigne : « LA CANTINA » et est classé, il a été rénové récemment. Malheureusement il ne contient à l'intérieur aucun vestige de cette époque, il y aurait eu de superbes cheminées baroques mais elles ont disparues car l'immeuble, resté longtemps inoccupé, a été vandalisé de tout ce qu'il pouvait contenir.



AU PARADIS TERRESTRE, rue Gérardrie, 25.

*Adam et Eve entourent l'Arbre de la science du Bien et du Mal sur lequel s'enroule le serpent tentateur. Dès le XVI^e siècle, la famille de libraires et imprimeurs Hovius s'établit en Gérardrie. Cette enseigne a été reproduite par les Hovius, comme marque distinctive, sur les ouvrages imprimés. De part et d'autre de l'enseigne figurent les armoiries des familles Hovius et Streeel. Inscription : AU PARADIS / TERRESTRE*²⁸

²⁴ Georges de FROIDCOURT ; Les origines liégeoises de Jean Varin, Liège, Editions de « L'œuvre des Artistes » 1934. p. 16.

²⁵ Frédéric PENY : Jean Varin de Liège 1607-1672, Ed. Vaillant-Carmanne, liège, 1947

²⁶ Cet acte avait déjà été signalé par le baron de Chestret en 1888

²⁷ Frédéric PENY: Jean Varin de Liège 1607-1672, Ed. Vaillant-Carmanne, liège, 1947, page 12 ; note infrapaginale

²⁸ Source : sur le site internet de Fabrice Muller, « principauté de Liège » : « les vieilles enseignes en pierres sculptées »

Je suppose ici que le lieu de naissance de Jean Varin pourrait être le numéro 25 de la rue Gérardrie. Or, des recherches postérieures à la rédaction de la première version cet ouvrage me poussent à mettre en doute mes conclusions²⁹.

- 1 Si le lieu de naissance se trouve sur le territoire de la Paroisse Sainte Catherine, église située rue Neuvise, bombardée en 1691 et reconstruite au début du 18^{ème} siècle, ce ne peut être rue Gérardrie. Cette rue dépendait en partie de la Paroisse de Notre-Dame-aux -Fonts et en partie de celle de Saint Étienne.³⁰
- 2 Théodore Gobert³¹, archiviste liégeois, auteur des « **Rues de Liège** », mentionne au N° 25 la « Maison du Paradis terrestre ». « *Là vécut longtemps les HOVIUS (Hoyoux en français), autre famille de libraires et imprimeurs liégeois des XVIème et XVIIème siècles. A la vérité Henry Hovius le premier, établit d'abord sa boutique devant le Palais, mais dès le XVIème siècle, la maison que sa famille occupa rue Gérardrie avait l'enseigne du Paradis terrestre. L'arbre de la science du bien et du mal est au milieu. Eve, sur la suggestion d'un serpent, accepte une pomme pour l'offrir à Adam qui tend la main. Cette enseigne a été reproduite par les Hovius, comme marque distinctive, sur leurs ouvrages grand format. Il en fut ainsi jusque fort tard dans la seconde moitié du XVIIème siècle. En Novembre 1679, Jean-Mathias Hovius, marchand libraire, maître du Paradis terrestre mourut célibataire, à l'âge de 54 ans (enterré le 25 novembre selon les registres de Notre-Dame aux Fonts) sa sœur Hélène Hovius, avait épousé un Léonard STREEL, dont la famille habitait la même rue. Voilà pourquoi l'enseigne porte, avec les armoiries des Hovius qui sont à gauche, (armoiries d'argent à trois feuilles de houx de sinople, mouvantes d'une motte de même), celles des Streel (armoiries de gueules à l'aigle d'argent armé d'or, au chef d'argent, à deux cercles d'azur). Les Streel habitaient déjà la maison en 1639. Toutefois l'existence commune d'Hélène Hovius et de ce Streel (NDLR nom par ailleurs fort connu dans l'imprimerie liégeoise) ne fut pas extrêmement longue. La première survécut à son mari et, à la mort de ce dernier, reprit la librairie avec son fils. Elle-même mourut septuagénaire, le 14 juin 1690. Elle fut enterrée à N-D aux Fonts, sa paroisse, dans le caveau des Hovius (registre de N-D aux Fonts).*
- 3 Francine Vander Ghinst-Doyen³² mentionne au N° 55 de la rue Gérardrie (NDLR : il s'agit d'une erreur manifeste) « AU PARADIS TERRESTRE » : « *cette maison en brique et pierres peintes daterait de la deuxième moitié du XVIIème siècle ou début du XVIIIème siècle. Le bas relief sous la fenêtre centrale du premier étage représente une scène du Paradis Terrestre: paysage avec un arbre central, des fleurs et des plantes. Adam, à gauche, tend la main, Ève voile sa nudité de la main gauche et saisit de la droite la pomme que lui présente le serpent, de forme androgyne et enroulé autour du tronc d'arbre {...}. Vers 1650 (bien après la naissance de Jean Varin NDLR), cette maison fut occupée par une famille célèbre de libraires-imprimeurs, les HOVIUS (Hoyoux), alliés eux-mêmes à la famille STREEL, autre imprimeur connu. Ces derniers occupaient auparavant une autre maison en Gérardrie, avec leur enseigne « à la Galère »; cette maison a disparu.* »

(C'est peut être dans cette dernière qu'est né Jean Varin NDLR)

Je n'ai pu établir formellement le lien entre Catherine Hovius, fille de Guillaume Hovius, imprimeur, mère de JEAN VARIN et la famille Hovius-Streel ayant occupé la maison en Gérardrie 25. De toute façon, le lieu de naissance peut être différent du lieu où il a vécu ses premières années d'existence.

Pour conclure ce chapitre, il faut rappeler que le bombardement de 1691 a détruit plus de 900 maisons ainsi que des églises (dont Sainte Catherine).

Les archives de Sainte Catherine étant détruites, il est impossible de poursuivre plus loin mes investigations.

²⁹ Didier JACQUEMIN: exposé au Cercle d'Etudes Numismatiques de Liège, Juin 2008

³⁰ L. LAHAYE: Les paroisses de Liège, Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t.XVI (1921), p. 1-208.

³¹ Théodore GOBERT ; les rues de Liège, réédition 1975. Éditions Culture et Civilisation

³² Francine VANDER GHINST-DOYEN: « La mémoire des enseignes de Liège » (30/03/1992, imprimerie P. Daxhelet à Hannut)

La maison natale de Jean Varin a peut être disparu à cette époque.

d) Sources généalogiques³³:

Selon diverses sources d'analyses généalogiques, la famille VARIN est originaire de la région Champagne-Ardenne.

Néanmoins je n'ai découvert aucune trace d'un Jean VARIN (père) qui serait né à Reims, au 16^{ème} siècle, mais les sources consultées sont loin d'être exhaustives.

La famille Varin est aussi très active à Sedan, où ils étaient artisans orfèvres et postainiers. Il existe de nombreuses personnes apparentées à Jean Varin, tailleur des monnaies de Louis XIII qui ont travaillé comme graveurs ou orfèvres à Paris, à Sedan ou en Champagne-Ardenne.

M. le baron Chaubry de Troncenord³⁴, dans sa notice sur les artistes graveurs de la Champagne (01/07/1857, page 112), cite la famille de Jean Warin, « *habile graveur de médailles dans la ville de Liège, {...}, et que Louis XIII appela, à cause de son mérite, pour lui confier la charge de garde des monnaies du royaume... dont des descendants sont actifs à Chalons.*

Le lien de parenté exact avec le graveur qui nous intéresse n'est pas mentionné par Mr. le baron Chaubry de Troncenord.

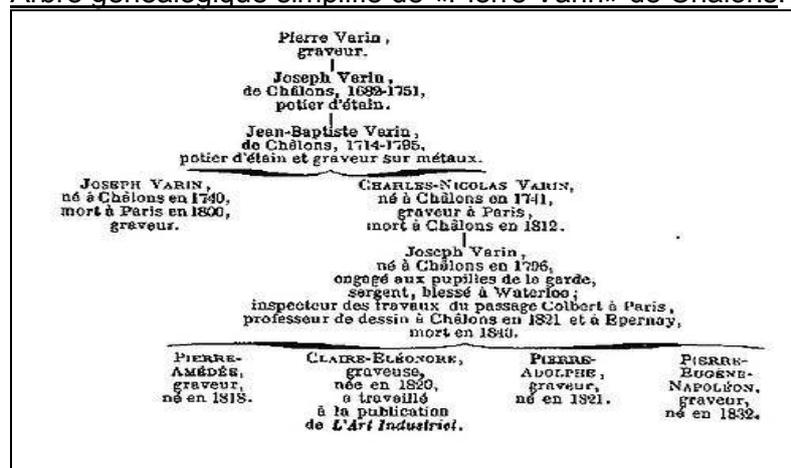
La liste est très longue et il serait fastidieux ici de publier des arbres généalogiques complexes, mais je citerai quelques personnes apparentées et actives dans la gravure:

On y trouve donc, Charles-Nicolas Varin, graveur en taille douce (Châlons-sur-Marne 1741-1812), Amédée Varin, graveur (1818, Châlons-sur-Marne - 1883, Crouttes), Eugène Varin, graveur et sculpteur (1831-1911), Pierre Adolphe Varin sculpteur en 1859 et enfin R. Varin graveur, e.a. eaux-fortes représentant la Cathédrale de Reims détruite lors de la guerre 1914/1918.

Ils proviennent d'une famille chalonnaise dont le lien avec l'objet de notre étude n'est pas précisé.

Il faut aussi noter que P. Adolphe Varin est aussi l'auteur d'un portrait de Jean Varin, dont il se prétendait apparenté.³⁵

Arbre généalogique simplifié de «Pierre Varin» de Châlons:³⁶



³³ Généanet.org (site consacré à la généalogie et animé par des amateurs compétents).

³⁴ M. le baron CHAUBRY de TRONCENORD: Notice sur les graveurs de la Champagne (Université de Reims 1861).

³⁵ L'artiste, 1^{er} juin 1860, Bibliothèque nationale de France

³⁶ Henri Béraldi : Arbre généalogique famille Varin dans : "Les Graveurs du XIXe siècle", vol XII, 1892

Cette famille, si elle est apparentée à l'objet de notre étude, ne l'est pas en ligne directe, mais cela a le mérite de localiser les origines de la famille.

e) Quelques propos sur Bouillon³⁷:

Ayant constaté que les erreurs commises par Fernand Mazerolle, et d'autres, provenaient principalement de la complexité de l'Histoire ardennaise, j'ai estimé intéressant de faire une mise au point à ce sujet.

Au Moyen Âge, Bouillon était une seigneurie de Lotharingie et le siège principal de la dynastie des Ardennes-Bouillon aux Xe et XIe siècles. Au XIe siècle, ils dominaient la région et tenaient le titre de duc ainsi que de nombreux autres titres dans la région. Bouillon était la concentration dominante urbaine dans les possessions du duc.

Une erreur courante est de croire que Bouillon était un comté. Bien que les seigneurs de Bouillon fussent fréquemment des comtes et des ducs, Bouillon en lui-même n'était cependant pas un comté. La fortification de Bouillon était, avec le comté de Verdun, le noyau central des possessions de la dynastie des Ardennes-Bouillon, et ils combinaient leur territoire avec une mixture complexe de fiefs, de terres allodiales et d'autres droits héréditaires à travers toute la zone. Un exemple de cela est l'avouerie du monastère de Saint-Hubert, qui a été donné à Godefroy II par le prince-évêque de Liège.

Après plusieurs péripéties, en 1559, le traité du Cateau-Cambrésis restitue Bouillon aux princes-évêques de Liège stipulant que les droits au territoire disputé sont déterminés par un arbitrage spécial qui n'a jamais eu lieu.

En 1598, le traité de Vervins réclame à nouveau un arbitrage du conflit entre l'évêché de Liège et la famille de la Marck.

Le 15 octobre 1591, à la disparition de la famille la Marck, l'héritière, Charlotte est mariée à Henri de La Tour d'Auvergne, maréchal de France.

Le 8 mai 1594, Charlotte de La Marck meurt sans descendance, et ses revendications sur Bouillon sont reprises par son mari, Henri de la Tour d'Auvergne.

Le 24 octobre 1594, Le cousin de Charlotte, Henri de Bourbon, Duc de Montpensier abandonne ses revendications sur la succession de Bouillon en échange d'une rente viagère.

Le 5 août 1601, un accord est signé entre Henri de La Tour d'Auvergne et l'oncle paternel de Charlotte, le Comte de Maulévrier, dont les descendants continueront d'appuyer leur revendications sur Bouillon jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Lors des discussions sur l'Edit de Nantes, Henri de la Tour d'Auvergne, représentant huguenot était dans les textes d'époque surnommé «Bouillon», chose que n'ignorait pas Mazerolle.³⁸

Ce n'est que le 3 septembre 1641 que le fils d'Henri, Frédéric Maurice de La Tour d'Auvergne, renonce à ses revendications en échange de 30.000 livres promises par les évêques de Liège au traité de Tongres.

La famille de La Tour d'Auvergne régnait aussi sur SEDAN, ce qui explique la confusion chez Fernand Mazerolle.

Pour mieux comprendre, voici les biographies résumées de la famille La Tour d'Auvergne, pour la période qui nous intéresse³⁹ et ⁴⁰:

³⁷ Source : Cercle d'Histoire de Bouillon ; www.bouillon.be

³⁸ Janine GARRISSON: L'Edit de Nantes ; éditions Fayard 1998

³⁹ C. de FRANCCQUEN: « recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire des maisons et familles illustres du royaume ; Bruxelles, 1826 »

⁴⁰ Albert DAUZAT ; dictionnaire étymologique des noms et lieux de France, Larousse, 1968.

1° Henri de la Tour d'Auvergne, né le 28 septembre 1555 à Joze-en-Auvergne, décédé le 25 mars 1623 à Sedan **duc de Bouillon** (1591-1623), vicomte de Turenne (1557-1623) , Maréchal de France, Marié le 15 avril 1595 à Den Haag, (La Haye), avec Maria Elisabeth Flandrine d'Orange-Nassau (28 ans), née le 26 avril 1577 à Middelburg, décédée le 3 septembre 1642 à Sedan à l'âge de 65 ans, fille de Guillaume le Taciturne.

Il est premier gentilhomme de la chambre d'Henri IV et **duc de Bouillon par son premier mariage avec Charlotte de La Mark en 1591** (décédée en 1594 sans descendance). Il participe comme huguenot aux négociations préliminaires à l'Edit de Nantes.

2° Henri de la Tour d'Auvergne-Bouillon, né le 11 septembre 1611 au château de Sedan (Ardennes) - mort à la bataille de Salzbach le 27 juillet 1675, vicomte de Turenne, duc de Bouillon, prince de Sedan, généralement connu sous le nom de **Turenne**. Maréchal de France en 1643 et maréchal général des camps et armées du roi en 1660, il fut l'un des meilleurs généraux de Louis XIII puis de Louis XIV. Élevé dans la religion réformée, il se convertit au catholicisme en 1668 sous l'influence de Bossuet, notamment après la lecture de son livre *Histoire des variations des Églises protestantes*. Il accède aux plus hautes dignités: prince étranger en 1651, maréchal de France et maréchal général. Turenne épousa en 1653 Charlotte de Caumont La Force, fille d'Armand Nompar de Caumont. Elle mourut en 1666. Ils n'eurent pas d'enfants.

3° Frédéric Maurice de la tour d'Auvergne (Sedan, 1605 - Pontoise, 7 novembre 1652), était le fils de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de Bouillon et de Élisabeth de Nassau. Frère du fameux Turenne (voir ci-avant), maréchal de France. Il fut duc de Bouillon, prince de Sedan et général de l'armée royale française. Le 25 mars 1623 il devint second duc de Bouillon.

Il en résulte qu'à l'époque qui nous intéresse, la famille de la Tour d'Auvergne et la principauté de Liège revendiquaient toutes deux le territoire de Bouillon.

En ce qui concerne l'atelier monétaire de Bouillon, Jean Luc Dengis⁴¹ précise que: *«Ernest de Bavière du faire face aux prétentions de Frédéric Maurice de la Tour d'Auvergne (en réalité Henri comme expliqué ci-avant NDLR) sur le duché de Bouillon. Le chapitre s'opposait à ce que ce prince s'attribue le titre de duc de Bouillon; en même temps il engagea Ernest à battre monnaie à Bouillon en signe de souveraineté.»*

*Ernest nomme le 10 Mai 1611, Paul Manlich en qualité de maître monnayeur. {...} Le nom de **Jean Varin** se rencontre à l'atelier de Bouillon en Août et Septembre 1611{...}».*

Outre la décision de frapper monnaie à Bouillon, Ernest de Bavière confirme ses prétentions par l'Edit du 1^{er} juillet 1611 relatif à l'administration de la justice dans le duché de Bouillon.⁴²

Sous Ferdinand de Bavière (1612-1650), Jean Luc Dengis précise que Jean Varin est le graveur de l'atelier de Bouillon jusqu'en 1614 et qu'ensuite il travaille pour Visé et Maastricht en 1615.

Il a aussi démontré que l'atelier de Bouillon, sous Paul Manlich a frappé monnaie à un aloi inférieur aux ordonnances, le faux-monnayage est donc prouvé.

Après 1615, le monnayage en principauté diminue fortement, l'atelier de Bouillon est fermé, c'est ce qui a amené la famille Varin à trouver du travail ailleurs, probablement après 1616, vu que le dernier enfant né à Liège y a été baptisé le 28 mai 1616.

Ceci confirme la présence de Jean Varin (père) comme employé à l'atelier de Bouillon, pour le prince-évêque de Liège.

⁴¹ Jean-Luc DENGIS ; Les monnaies de la principauté de Liège ; III , de Gérard de Groesbeeck au rattachement à la France (1564-1794), Moneta, Wetteren, 2006. (note *infrapaginale* p. 58)

⁴² Liste chronologique des Edits et Ordonnances de la principauté de Liège de 1507 à 1684; Commission royale pour la publication des anciennes Lois et Ordonnances de la Belgique, Bruxelles 1860, p. 109.

Par exemple, citons le double teston de 30 patards frappé à Bouillon en 1613 portant l'Écu de Bouillon couronné et en exergue, au revers: «*D.UX. **BVLLONNENSIS***». (Réf: Chestret 586, Dengis 936)

Quant à Henri de la Tour d'Auvergne, se prétendant duc de Bouillon, il a frappé monnaie à Sedan, en mentionnant dans la titulature: (par exemple)

- a) droit: «*.HENRICUS.DE.LA.TOUR..DUX. **BULLIONAEVS***» et revers: «*SUPREMUS. PRINCEPS. SEDANENSIS*». (le demi-écu de 15 sols daté de 1613: réf: de Mey R29), ou
- b) droit: «*.HENRICUS.DE.LA.TOVR.DVX. **BVLLIONII***» et revers: «*SVPREMUS PRINCEPS. SEDANI .ET. RAVCVR*». (L'écu de 45 sols de 1614 réf: de Mey R38)⁴³

Pour les français, Bouillon appartenait donc à Henri de la Tour d'Auvergne (1555-1623), aussi prince de Sedan, cité où il résidait.

C'est ici qu'il faut trouver l'origine des erreurs commises par Fernand Mazerolle.

N'ayant pas trouvé dans les archives liégeoises de Jean Varin né en 1604, sachant que le père Varin travaillait pour le duc de Bouillon qu'il croyait être Henri de la Tour d'Auvergne, dont l'atelier monétaire se trouvait à Sedan, il a situé logiquement le lieu de naissance de Jean Varin à Sedan, sans pour cela apporter d'éléments de preuve.

Sa jeunesse et son adolescence, Jean Varin faux monnayeur?

Ce chapitre est celui qui comporte le plus de contradictions dans les sources consultées.

Dès son arrivée à Paris les sources sont plus concordantes.

Nous essayerons de trier les informations mais surtout de tenter d'éliminer les incertitudes et les incohérences des certains auteurs du passé.

Tout en citant les erreurs rencontrées, parfois répétées d'ouvrages en ouvrages, nous allons tenter de distinguer les certitudes des probabilités.

La «famille» VARIN et la fausse monnaie:

Selon Mark Jones⁴⁴, les VARIN sont originaires de Champagne (Reims⁴⁵). Il s'agirait d'une famille de graveurs de monnaies impliqués dans le faux monnayage pour le compte de Paul Manlich, dans les monnaies d'un certain nombre de petites principautés indépendantes à la frontière de l'Empire et de la France (Sedan, Raucourt, Château-Regnault et La Tour-à-Glaire).

Selon Peny et de Froidcourt, Jean Varin (père) était tailleur des monnaies du duc de Bouillon, après avoir été celui du prince-évêque de Liège, il y aurait travaillé avec Guillaume frère aîné de Jean (né en 1602). (*PS : le duc de Bouillon et le prince-évêque de Liège ne sont qu'une et même personne, voir ci-avant le chapitre consacré à Bouillon*).

Dans l'acte de naissance de son frère Guillaume, Jean Varin (père) se déclare natif de Sedan.

⁴³ Jean-René de MEY ; Les monnaies ardennaises ; Numismatic Pocket N° 42, 1985, Bruxelles ; pages 120 et 124.

⁴⁴ Mark JONES: Jean Warin (1606 ? -1672) au service de Louis XIV: La représentation du pouvoir : Colloque « Les Wallons à Versailles » 2007, éditions La Renaissance du Livre, pages 248 à 267.

⁴⁵ Il existe bien des Varin à de Sedan ; Selon l'ouvrage de Cassan sur les orfèvres de Sedan (1994) on trouve des catholiques et des réformés, ils proviennent de la ville bien de Reims. (Communication que m'a aimablement faite M. Luc Engen, conservateur du Musée Communal de Huy, spécialiste des potiers d'étain.)

Selon Pinchart⁴⁶ (*RBN 1848*), en 1626, Jean Varin (père) et Guillaume travaillaient à la monnaie de La Tour-à-Glaire, quand, quatre hommes furent arrêtés au Luxembourg pour avoir fait passer de la fausse monnaie qui y avait été frappée.

Selon R. Weiller⁴⁷ dans un document édité par le Centre Culturel de Rochefort, intitulé: «*Les coins de faux-monnayeurs de Rochefort*» paru en 1978, le doute persiste: citant un témoignage d'époque (Archives de l'État à Arlon, Conseil du Luxembourg. Affaires politiques et administratives, Chassepierre, Cugnon, 24 feuillets, extraits ci-après): «Il est notoire que environ l'an 1621 ledit comte de Rochefort ('Jean-Théodore de Lowenstein-Rochefort) a fait battre monnaie à Cugnon et que certain Guichar François du Bassigny en devoit estre Gouverneur et luy demanda un jour s'il voiloit estre de la Caballe et quil y avoit bien du profit a gagner a quoy il repondit n'y entendre.selon que luy a dit certain Jehan Houyet du pontarche des messiaures lequel a aussy fait de la monnoye à la Tour à Glaire depuis à Cugnon et par après à la vanette (?), le maitre de la monnoye a testé un Pierre Herley de Liège; depuis la forge ayant séjourné quelques temps sans rien faire appelé Fontaine de Troye natif amena quantité de gens et forgea aussi audit Cugnon {...}. ledit Fontaine a depuis esté pendu à Charleville pour fause monnoye et pour avoir jauny des espèces dor forgées à Cugnon sen suya entre autres certain **Warin de Sedan** peintre qui estoit graveur, ayant souvent changé de résidence de métier et de religion {...}.dépose qu'après que ledit Fontaine fut pendu, tous les gens fuyoint de Cugnon {...} excepté le graveur **Warin** et l'esseyeur appelé Goffin {...}

Un autre document daté de 1629 (déposition au même sujet par Henri le jeune) mentionne: «l'an 1622 ou 23 un Pierre Herley de Liège estoit maistre de la monoye de Cugnon et que les coins qu'il a veu graver ont esté gravés par un nommé **WARIN le père de Sedan** et par un appelé Collard {...} lors que Fontaine fut exécuté ledit sieur Comte (de Lowenstein Rochefort) estoit à Cologne ou ledit **vieux Warin** le fut trouver ainsy qu'on luy a dit pour en adviser ledit Sr Comte qui n'en a fait autre semblant depuis suil retourna de Cologne.»

En guise de conclusion, Raymond WEILLER écrit: «*La question de savoir si le grand Jean Varin, l'un des meilleurs graveurs sous Louis XIII et Louis XIV, et que l'on trouve à Paris dès le 4 octobre 1625, avait réellement été au service de Jean-Théodore, n'a jamais reçu de réponse satisfaisante. Les dépositions reproduites plus haut font uniquement état de «Warin le père de Sedan peintre et graveur» que l'on y appelle encore «ledit vieux Warin» qui pourrait bien avoir été le père de Jean Varin. L'affaire est compliquée par le fait que l'on trouve d'autres Varin dans les ateliers de fausse monnaie des environs de Sedan.*»

Ces informations sont plausibles mais elles n'impliquent nullement «notre» Jean VARIN dans ce faux monnayage, car il était trop jeune pour en être responsable, même si les termes «vieux Varin» ou «Varin père de Sedan» induisent la présence d'un «jeune Varin» sur place à la même époque, il s'agit très probablement de Guillaume, frère aîné de Jean, comme l'affirme PINCHART.

Concernant Rochefort, quelques précisions s'imposent.

Selon J.R. de Mey⁴⁸:

«L'histoire numismatique de ces terres (Rochefort et Cugnon) débute avec Jean-Théodore de Lowenstein-Wertheim, membre de la branche cadette et catholique de la famille. Etabli depuis 1611, le comte mène grand train. Jean-Théodore peu scrupuleux sur les moyens de se procurer de l'argent, crée une organisation de faux monnayeurs appelée «la cabale».

⁴⁶ A. PINCHART: « Quelques particularités sur des ateliers de fausses monnaies au XVIIe siècle » dans : Revue de la Numismatique belge (RBN) 1848.

Remarque : A. Pinchart , archiviste, avait l'habitude de conserver par devers lui, les pièces dont il se servait pour ses communications. Nous ne savons plus rien vérifier.

⁴⁷ Raymond WEILLER: « les coins de faux-monnayeurs de Rochefort » (1978) cercle Culturel de Rochefort.

⁴⁸ Jean-René de MEY; Les monnaies ardennaises ; Numismatic Pocket N° 42, 1985, Bruxelles ; page 97

Quel meilleur endroit pour cacher un atelier clandestin qu'un atelier officiel. A Rochefort jusqu'en 1622 puis à Cugnion le prince établit sa double industrie.»

Mark Jones quant à lui, cite un arrêt de la chambre de justice (Monnaie de Paris ms.4 79, F543r-548v) acte de Novembre 1660 qui discolpe Jean Varin de son activité de faux-monneyeur dans son passé.

1660, novembre. Paris.*Edit en faveur du sieur Warin au sujet de la condamnation contre luy prononcée par l'arrêt de la Chambre de justice.*- Monnaie de Paris : ms. 4 79, f 543r-548v
Monnaie de Paris : ms. 4 168 ⁴⁹

Nous possédons aussi copie d'un arrêt du 7 juillet 1660, qui ne concerne pas l'activité antérieure, mais concerne les médailles du sacre qui auraient été frappées d'un mauvais aloi, il ne s'agit donc pas d'un arrêt concernant l'activité antérieure à 1626.

Selon d'autres sources⁵⁰, on signale que des actions auraient été intentées en 1630 et 1631⁵¹ contre J. Varin pour crime de fausse monnaie, il a été condamné au bannissement pour 5 ans, tandis que son frère, qui s'était enfui en Angleterre a fait l'objet d'une sentence de mort.

C'est seulement le 28 mai 1633 qu'aurait été rendu un arrêt concluant à un non-lieu.⁵²

1633, 28 mai. *Arrest du Conseil d'Etat du roy qui décharge le sieur Warin de la condamnation contre luy prononcée par l'arrêt de la chambre de justice du 4 may audit an.*-
⁵³

L'auteur considère qu'en cette occasion, tous les coups furent permis et que de hautes protections durent jouer réellement pour sortir Jean Varin de ce «faux-pas».

Ne n'est qu'en novembre 1660 qu'il obtint de Louis XIV des lettres patentes le lavant de tout soupçon et interdisant à l'avenir de relancer tout débat à ce sujet.⁵⁴

Jusqu'en 1660, Jean Varin du donc se défendre contre ces allégations qui s'appuient sur des rumeurs répandues par ses adversaires.

Trente années au cours desquelles, même si la fortune tourna en sa faveur, l'invisible épée de Damoclès resta indéniablement présente à son esprit. Tout combattif et procédurier fût il, il faut, vu qu'il était innocent de ce qu'on l'accusait, qu'il ait été fortement soutenu dans cette affaire car ses adversaires détenaient des arguments puissants pour l'écarter définitivement.

La vérité est simple, comme Nicolas Briot, qui en son temps avait été écarté de la monnaie⁵⁵, Jean Varin était chargé de généraliser la frappe de la monnaie à l'aide de balanciers.

⁴⁹ Site internet ordonnances.org : Edits, arrêts, ordonnances monétaires de l'autorité royale et des cours souveraines de Hughes Capet à Louis XVI

⁵⁰ Jean-Luc DESNIER ; « Rector Orbis » ou le Cardinal de Richelieu sur une médaille de Jean Varin ; Mefrim – 106-1994, pp. 683-697.

⁵¹ Mark JONES, THE MEDAL, n° 11 Summer 1987, pp. 8-9, il cite Pinchart et Mazerolle.

⁵² PIGANTOL de la FORCE: Description historique de la ville de Paris, t. II, 1675 p. 219 et suivante. Varin, accusé de faux monnayage exécuta une médaille particulièrement flatteuse pour Richelieu qui en récompense le fit remettre en liberté.

⁵³ Ordonnances.org : Monnaie de Paris : ms. 4° 54, f° 179r° (mention); Monnaie de Paris : ms. 4° 54, f° 181r° (mention), Monnaie de Paris : ms. 4° 156.

⁵⁴ Nicolas RONDOT ; les médailleurs et les graveurs de monnaies, jetons et médailles en France, Paris, 1904, notice Jean Warin, pp. 280-284 (déclaration du roi de nov. 1660 se référant au jugement prononcé le 4 mai 1633).

Ce procédé, demandant moins de main d'œuvre, indisposait les ouvriers de la monnaie qui bénéficiaient de certains privilèges. De plus, le faux monnayage (billonnage et rognage) allait être rendu plus difficile avec ce procédé.

Par la suite, l'invention de la virole, qui allait permettre de graver les tranches, a amélioré la qualité de la frappe mais a surtout compliqué la vie des faux monnayeurs.

Ce sont ces derniers qui ont pendant 30 ans tenté de nuire à la réputation de Jean Varin. Entre 1629 et 1642 (nomination de graveur général). Jean Varin du se défendre à de nombreuses reprises des tentatives de la Cour des Monnaies de limiter son action.

Cela a néanmoins le mérite de situer le contexte familial, la famille Varin était bien impliquée dans le faux monnayage, mais le sujet de notre étude, au contraire, tentait d'y remédier. Il était trop jeune pour participer avec le reste de sa famille dans les faits décrits ci-avant et, à Paris, il a, au contraire, participé à la lutte contre cette fraude.

Ayant exclu une participation personnelle dans l'activité de frappe de fausse monnaie avec son père, il faut néanmoins se contenter de reproduire les termes formulés au conditionnel par Mazerolle et repris par Mark Jones: *«Dans sa jeunesse, Jean Varin fils, aurait travaillé auprès du comte de Rochefort, il a probablement appris son métier à la monnaie du comte à Cugnon, près de Bouillon {...} .En 1626, le directeur de la monnaie de Cugnon fut arrêté et exécuté.»*⁵⁶.

Soit, mais, il est certain que sa petite enfance se passa à Liège chez son grand-père Guillaume HOVIUS où le goût du dessin lui a été inculqué. Il y resta au moins jusqu'en 1616, vu que sa sœur Anne est née et enregistrée dans le registre de baptême à Liège le 28 mai 1616.

A-t-il été «placé» ensuite à une date inconnue comme page (apprenti) auprès du Comte de Lowenstein-Rochefort, ou suivait-il son père, son oncle ou un cousin?

Cela le dispense de la responsabilité de la fabrication de fausse monnaie car s'il y était peut être présent en tant qu'apprenti et même s'il a peut être participé à la gravure et à la frappe de ces monnaies contestées aucun document ne mentionne la présence de Jean Varin «fils», sa présence n'est donc pas prouvée.

Michel Thys déclare d'ailleurs: *«Il ressort que s'il n'est pas certain que Jean Varin ait pu participer effectivement à des opérations de faux monnayage, avant sa venue à Paris, il devait cependant savoir ce qui se passait dans l'atelier de Cugnon puisqu'il avait été au service des Loewenstein et dans celui de la Tour à Glaire où des parents à lui travaillaient vers 1628»*

Or, Jean Varin est signalé à Paris dès 1626, il ne pouvait accompagner ses parents à l'atelier de la Tour à Glaire.

⁵⁵ Charles-Aimé DAUBAN ; Nicolas Briot et la cour des monnaies, revue Numismatique tII, 1857. Nicolas Briot avait tenté, bien avant Varin, d'automatiser la frappe de la monnaie et avait subi des attaques de personnes refusant l'arrêt de la frappe au marteau, ce fût l'occasion d'une « grève » des ouvriers de la monnaie. Il perdit son dernier procès contre la Cour des Monnaies le 3 mai 1625 et s'exila en Angleterre où il créa une école de médailleurs.

⁵⁶ A. PINCHART, Quelques particularités sur des ateliers de fausse monnaie au XVIIème siècle : Revue Belge de Numismatique : 1848.

Remarque : A. Pinchart, archiviste, avait l'habitude de conserver par devers lui, les pièces dont il se servait pour ses communications. Nous ne savons plus rien vérifier

Sa religion:

Une seule source; Gédéon Tallemant des Réaux, issu d'une famille protestante de La Rochelle, reprise ensuite par Mazerolle, -qui ne reconnaissait pas son origine liégeoise- citée enfin par Tourneur et par Mark Jones, qualifie Jean Varin comme étant issu d'une famille protestante.

Or, Mark Jones cite aussi dans son texte l'acte de baptême à Liège du 6 février 1607.

Contradiction ou erreur de l'auteur?

Nous avons essayé de retrouver l'acte de mariage de ses parents (Jean Varin et Catherine Hovius), acte qui aurait pu nous éclairer sur ce sujet. Ses parents se sont mariés certainement entre 1598 et 1600, le premier enfant du couple étant né à Liège le 4 septembre 1601. Je n'ai pu retrouver cette source.

Mais J. Varin dans ses lettres de naturalisation se déclare issu d'un père français natif de Reims en Champagne.

S'il était né à Sedan, ville où les protestants étaient très nombreux, comme le soutient Mazerolle, le rattachement de cette ville à la France en 1641 aurait eu pour conséquence que Jean Varin n'aurait pas eu besoin de se faire naturaliser, les habitants originaires de Sedan devenant d'office français. Il s'agit donc d'une erreur.

En effet, la principauté de Sedan était aux mains de la famille de La Tour d'Auvergne, protestante, dont Henri (1611-1675), vicomte de Turenne devint Maréchal de France après avoir abjuré sa religion. Elle a été rattachée à la France en 1641 suite au complot de Cinq-Mars contre Richelieu auquel avait participé Henri.

Traditionnellement et par simplification on disait à l'époque que la population d'un état pratiquait «**la religion du prince**», ce qui signifie que le peuple était sensé suivre la religion de son dirigeant. Ceci explique aussi les confusions rencontrées dans les récits anciens.

S'il est probable qu'une partie de la famille paternelle de Jean VARIN ait été protestante (ses oncles, neveux ou cousin?), ce ne peut être le cas de notre personnage qui lui a bel et bien été baptisé à Liège, il est donc catholique à sa naissance.

De plus, son père, fut graveur pour les prince-Evêque de Liège, il était obligatoire qu'il soit catholique.⁵⁷

Il aurait par ailleurs travaillé comme apprenti pour le comte de Lowenstein-Rochefort, qui était aussi prince catholique.

Mark Jones pour étayer ses dires déclare: «*en 1628, ..., de Lorme le persuada à l'aide d'un officier de l'armée du nom de Bethulla, de se convertir auprès du Père Athanase, un capucin*». (Il recopie le texte de Fernand Mazerolle).

En réalité le document Zib687 des archives nationales de Paris mentionne: en date du **6 mars 1629** «**abjuration symbolique, signée du Prédicateur apostolique, F.P. Athanase, Capucin**».

Qu'en croire? Surtout que la date de 1629 est cruciale, car les protestants étaient interdits à Paris dès cette année.⁵⁸

Vu l'acte de baptême à Liège, je pencherai pour ma part non pas pour une conversion mais bien pour une confirmation toute nécessaire à la continuation de son activité à Paris.

Ses lettres de naturalisation, elles, sont claires⁵⁹:

⁵⁷ D. LENOIR ; Histoire de la réformation dans l'ancien pays de Liège, p. 283 et 319, Bruxelles, 1861

⁵⁸ Jeanine GARRISON, L'Edit de Nantes, Editions Fayard.

⁵⁹ Archives nationales Zip 592

« Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présents et à venir, Salut. Nostre cher et amé Jean Varin, Maistre, Garde et Conducteur des engins de la Monnoye au Moulin de Paris et Graveur général des Monnoyes de France, **faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine**, nous fait dire et remonstrer qu'estant sorti dès l'année **MVlc XXVI** de la ville de **Liège**, lieu de sa naissance pour venir s'habituer en France {...}.

Donné à Libourne, au mois d'août, l'an de grâce MVlc cinquante, de nostre règne, le huitième.»

Son passage en Angleterre

Il est mentionné par Tallemant de Réaux, repris partiellement par Victor Tourneur, et «recopié» ensuite par des auteurs plus récents: «*banni, il se réfugie en Angleterre. Le Cardinal de Richelieu, informé de ses talents de graveur, de peintre et de sculpteur, sait que VARIN a inventé d'ingénieuses machines pour perfectionner la gravure des médailles et des procédés nouveaux pour les frapper, Richelieu, donc, l'appelle à Paris en 1626*» (Ninette Godefroid - Philippe RAXHON dans *Portraits de petits et grands personnages du Pays de Liège - Noir Dessin Production, 1999*).⁶⁰

Mais, Tallemant des Réaux a écrit: «*Varin étoit faiseur de jetons de son métier; Laffermas l'alloit faire prendre pour la fausse monnaie ; mais le cardinal de Richelieu ayant ouï parler que c'étoit un excellent artisan, voulut qu'on le sauvât: il ne fut que banni. On le rappela d'Angleterre, où il s'étoit retiré, quand on voulu travailler aux louis d'or et d'argent. Il change de religion car il étoit huguenot; il fit fortune à la monnoie, et il est fort riche. On l'a accusé aussi d'avoir empoisonné le premier mari de sa femme, et on dit que la fille du premier lit étoit sa fille.*»

Or, seule une partie de ce texte a été utilisée par F. Mazerolle qui a «occulté» (mis entre guillemets): «*quand on voulu travailler aux louis d'or et d'argent*» ce qui signifie clairement que Tallemant des Réaux déclare que Varin a été rappelé d'Angleterre pour la réforme monétaire de 1640, et c'est inexact (Il était à Paris depuis 1626). Il confond peut être avec Nicolas Briot., voire même son propre frère qui lui s'était réfugié en Angleterre avant d'être appelé en France pour travailler à Lyon

De plus, il faut savoir que les « machines » pour perfectionner les gravures étaient déjà présentes à la monnaie du Moulin et avaient été perfectionnées par Nicolas Briot et Pierre Régnier, prédécesseurs de Jean Varin à la monnaie de Paris. Il s'agissait du balancier, qui grâce à Jean Varin remplaça la frappe au marteau dans tous les ateliers monétaires français.⁶¹

Il est très probable que Jean VARIN se soit rendu à Paris directement après la dénonciation des activités familiales de faux monnayage.

D'après Pinchart⁶². en 1626, le directeur de l'atelier de Cugnon fut arrêté et exécuté.

Ce fut très probablement cet évènement qui poussa Varin à partir pour Paris et non pas, comme il a été souvent mentionné, mandé à Paris par Richelieu qui connaissait son grand talent.

⁶⁰ Ninette GODEFROID et Philippe RAXHON; Portraits de Petits et Grands Personnages du Pays de Liège ; PP 44 et 45 ; éditions Noir Dessin Productions 1999

⁶¹ Didier JACQUEMIN: « L'origine de la frappe au balancier », bulletin du cercle numismatique liégeois : 2004

⁶² A. PINCHART: « Quelques particularités sur des ateliers de fausses monnaies au XVIIe siècle » dans : Revue de la Numismatique belge (RBN) 1848

Les registres parisiens mentionnent d'autres Varin à Paris dont son oncle Guillaume, et un cousin Jean, orfèvres de métier, qui avaient des relations avec la monnaie du Moulin.

Il faut aussi noter qu'Aurélia Rostaing⁶³, archiviste paléographe, conservateur du patrimoine à Paris écrit: «*Notons qu'un homonyme également orfèvre, mais dont je n'ai pas réalisé le lien de parenté avec le Jean Varin qui nous intéresse, habite le même quartier, rue des Arcis*», {...}. Lors de l'inventaire après décès de Barthélemy Varin, il est mentionné: «*le fils du défunt, Jean, bourgeois de Paris, revient d'un second voyage en Angleterre dont les raisons ne sont pas mentionnées*»

Il y a bien eu un Jean Varin qui aurait voyagé à deux reprises en Angleterre, mais il ne s'agit pas du nôtre, mais bien d'un homonyme, peut être un parent. L'énigme est donc résolue.

«Notre» Jean Varin ne s'est donc pas rendu en Angleterre.

Sa fulgurante ascension:

D'abord relevé à Paris, en 1926 (5 octobre 1625 selon Robert Weiller, mais sans citer sa source⁶⁴), première mention de Jean Varin à Paris, selon ses lettres de naturalisation, il vient de Liège, lieu de sa naissance et est dans sa vingtième année d'existence, il sera signalé ensuite pour son mérite au Cardinal de Richelieu.

L'inconnue reste de savoir qui a aidé Jean Varin à ses débuts à Paris?

Selon F. Mazerolle⁶⁵, Jean Varin, maître orfèvre à Paris, avait été institué un des gardiens des scellés mis à la Monnaie de Paris au départ de Nicolas Briot. On rendit le matériel à Isaac, son frère et c'est à cette occasion que Jean Varin se serait lié d'amitié avec la famille Briot.

Il faut aussi rappeler que son frère (Claude ou Guillaume) était à cette époque réfugié à Londres et travaillait avec Nicolas Briot.

Les deux familles étaient donc liées.

Sa première médaille connue est datée de 1628, elle est à l'effigie de Jean Héroard, médecin de Louis XIII.

Il avait donc accès dès cette date aux balanciers du Moulin de Paris.

Le 11 février 1629, il épouse Jeanne Desjours, récemment veuve de René Olivier, conducteur de la monnaie du moulin.

Voici la chronologie de son ascension.⁶⁶

1629, 23 janvier

Arrêt du Conseil privé conservant à Jeanne Desjours, veuve de René Olivier, tutrice de Pierre et Denis Olivier, la propriété d'une part de la Monnaie du Moulin, à condition de désigner une personne capable pour exercer l'office alternativement avec Pierre Régnier.- Mazerolle (F.). Les médailleurs français..., doc. 370, p. 291 Arch. Nat., V6 70 (Conseil privé) Arch. nat., Z1b 80, f 200v-201r

⁶³ Aurélia ROSTAING, Les jardins de Jean Warin à Paris et à Etiolles, Colloque « Les Wallons à Versailles » 2007 éditions La Renaissance du Livre, pages 271 à 277.

⁶⁴ Raymond WEILLER: « les coins de faux-monnayeurs de Rochefort » (1978) cercle Culturel de Rochefort.

⁶⁵ F. MAZEROLLE: Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe, Tome premier, Introduction et documents, Paris, Imprimerie nationale, MDCCCCII. p. CXXVI.

⁶⁶ Archives monétaires.org : Edits, arrêts, ordonnances monétaires de l'autorité royale et des cours souveraines (site internet).

1629, 12 février. (Le lendemain de son mariage NDLR)

Arrêt de la Cour des monnaies ratifiant la nomination de **Jean Varin**, représentant Pierre et Denis Olivier, comme maître alternatif de la Monnaie du Moulin, à condition qu'il obtienne des lettres de provision.- Mazerolle (F.). *Les médailleurs français...*, doc. 371, p. 291-292 Arch. Nat., Z1b 563, Arch. Nat., Z1b 80, f 202r-202v

1629, 5 avril.⁶⁷

Arrêt de la Cour des monnaies mettant **Jean Varin** en possession de la Monnaie du Moulin, malgré l'opposition de Pierre Regnier.- Mazerolle (F.). *Les médailleurs français...*, doc. 373, p. 293 Arch. Nat., Z1b 153, f 58r-58v

Richelieu saura reconnaître, encourager et mettre en pleine valeur celui qui campait, dans un buste célèbre, l'effigie souveraine d'Armand du Plessis, Jean Varin gravera dès 1630 une médaille superbe à la gloire de son protecteur.

La médaille à l'effigie de Richelieu, frappée en 1631, avec la légende: «MENS SIDERA VOLVIT» (son esprit fait se mouvoir les étoiles) démontre bien le caractère du courtisan envers son protecteur.

1631, 24 mars.

Certificat donné par la Cour des monnaies à Pierre Regnier pour les jetons du Conseil d'Etat.- Mazerolle (F.). *Les médailleurs français...*, doc. 375, p. 294

Arch. nat., Z1b 404 (avec requête de Pierre Regnier et treize pièces relatives aux essais de ces jetons)

Pierre Regnier continue donc parallèlement à **Jean Varin** à exercer ses fonctions à la monnaie du moulin.

1633, 28 mai.

Arrest du Conseil d'Etat du roy qui décharge le **sieur Warin** de la condamnation contre luy prononcée par l'arrêt de la chambre de justice du 4 may audit an.- Monnaie de Paris : ms. 4 54, f 179r (mention)

Monnaie de Paris : ms. 4 54, f 181r (mention), Monnaie de Paris : ms. 4 156

Je n'ai pas retrouvé l'arrêt du 4 mai, mais celui-ci confirme le faux-monnyage dont on accusait Jean Varin et dont il est déchargé car sa responsabilité n'est pas mise en cause (voir page 13).

1636, 29 février. Saint-Germain-en-Laye.

Lettres patentes qui accordent au sieur Warin la quatrième par et portion de la conduite du moulin de la Monoye de Paris

.- Monnaie de Paris : ms. 4 56, f 19r-20v, Monnaie de Paris : ms. 4 157

Sous prétexte qu'il resterait sans soutien quand Pierre Olivier serait majeur, il persuade le roi de lui attribuer un quart de la monnaie du Moulin. Les propriétaires des trois-quarts restant sont: Pierre Regnier, Pierre Olivier et Aubin II Olivier (mineur), représenté par son beau-père.

Jean Varin devient à cette date conducteur principal de la Monnaie du Moulin, il rachètera ensuite les parts des enfants de Jeanne Desjours nés de son premier mariage.

1638, 3 février. Paris.

Arrest de la Cour des monnoyes contre Regnier, fourbisseur, qui ordonne que les gardes d'épées saisies sur Hindret, marchand mercier, seront confisquées avec amende.- Monnaie de Paris : ms. 4 58, f 33r-34r; Monnaie de Paris : ms. 4 58, f 35r-36v

⁶⁷ Archives nationales de Paris (France) citées par Fernand Mazerolle

Il s'agit là de la mise à l'écart de Pierre Régnier, **Jean Varin** n'a plus de «concurrence».

En 1639 (date réelle inconnue), Jean VARIN rachète sa part à Pierre Régnier, homme d'un certain âge à l'époque.

A partir de ce moment, Varin dirigea seul la monnaie du Moulin. Il rachètera ensuite la part d'Aubin III Olivier en 1648 (Minutier central XXVI, R 73 13 jan. 1648, cité par Mazerolle, doc. 149, Arch. Net. E658B, fols 290-293). Quant à Pierre Olivier, bien qu'il possède toujours un quart des parts, il n'a eu aucune responsabilité dans la gestion de la monnaie.

Jean Varin est assigné à titre définitif, comme seul dirigeant de la Monnaie du Moulin

En 1640, il est choisi pour graver les nouvelles monnaies de la réforme de Claude de Bullion.

En 1642, le 1^{er} septembre il se fait nommer graveur et conducteur général des monnaies au Moulin de France.

Par ce brevet, Varin peut ouvrir où bon lui semble un atelier monétaire au Moulin.

En 1645, un édit de mars prescrit de supprimer la frappe au marteau dans les différents ateliers du royaume et d'y installer des Moulins.

En 1646, il devient graveur des sceaux et tailleur général

En 1647, il devient contrôleur et graveur général des monnaies de France

En avril 1648 il devient contrôleur général des poinçons

En août 1650 il obtint la nationalité française

En 1660, il est nommé « *Conseiller et Secrétaire du roi, Intendant et Ordonnateur des bâtiments royaux* » (*charge qu'il a acquise*)

En 1664, il est reçu membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

En 1672, le 18 janvier. Paris. *Arrest de la Cour des monnoyes faisant défenses à tous ouvriers, graveurs, monnoyeurs et autres, à l'exception de Jean Warin, intendant des bâtimens de Sa Majesté et conducteur général des machines de toutes les monnoyes au moulin de France, de tenir aucun moulin, coupleurs, laminoirs et autres semblables machines hors les Hostels des monnoyes, comme aussi de vendre aucuns jetons, médailles et pièces de plaisir d'or, d'argent ni autres métaux.-* S.l., s.d. Monnaie de Paris : s. 4 87, f 337r (mention); Monnaie de Paris : ms. 4 174.

Peu avant sa mort Jean Varin était devenu le seul «maître» et responsable de toute la fabrication en France des monnaies, médailles et jetons, il avait réussi à cumuler tous les postes clé en relation avec l'exécution de la frappe des monnaies.

Sa personnalité:

Il ne nous appartient pas de donner un jugement moral sur le personnage car les mœurs de l'époque sont bien différentes des nôtres, les lumières n'ayant pas encore rayonné sur l'Europe.

On peut néanmoins qualifier Jean VARIN d'ambitieux, d'opportuniste, de fin courtisan, mais surtout de travailleur infatigable⁶⁸ et d'artisan extrêmement doué et consciencieux. Bref, un homme de son époque, quelqu'un que la mémoire collective se devait de conserver.

*«On a l'impression qu'il était aussi avare ou au moins aussi avide qu'il était riche, c'était un homme remarquablement intelligent et hardi, sans scrupules».*⁶⁹

⁶⁸ Dans une lettre à Colbert en date du 7 février 1666, Varin s'excuse de ne pas lui rendre visite en arguant de son ardeur à l'ouvrage.

⁶⁹ E. SOULIE : Jean Varin de Liège, son testament : dans Archives de l'Art français, (1851) T 1, p. 294 à 300

Il séduit l'épouse de René Olivier (avant son assassinat dans la galerie du Louvre) et s'empare ensuite du poste de ce dernier. Il ne fut jamais inquiété car l'assassinat de René Olivier fut résolu immédiatement, c'était un crime «crapuleux».

C'est cette union qui marquera le début de son ascension.

Il parvient à «désintéresser» les enfants de René Olivier et donne à Jeanne Desjours deux fils et une fille. (Fernand Mazerolle cite d'autres enfants, 7 au total, sans donner les dates de naissance)

Marie, mariée le 8 janvier 1652 avec Anne Joubert, chevalier, dont elle a eu 3 enfants (3 filles nées Joubert).

Ses fils ont connu des déboires, Charles fut accusé de meurtre et François perdit son héritage en 1693. Il avait remplacé son père comme graveur général des monnaies de 1672 à 1682.

Mark Jones y ajoute Jeanne-Marie «*qui se suicidera par empoisonnement après qu'il l'ait forcée à épouser un soupirant très riche mais vieux et repoussant. Elle mourut en prononçant ces mots: «il faut mourir, puisque l'avarice de mon père l'a voulu ainsi»*».⁷⁰

Ceci est clairement une erreur de Mark Jones qui reprend le texte de Fernand Mazerolle qui trouve son origine dans les Historiettes de Tallemant des Réaux. Il s'agit d'une anecdote qui concerne la belle-fille de Jean Varin (née du premier lit de son épouse et dont on l'accusait de paternité) qui se serait suicidée par l'adjonction de «sublimé⁷¹» aux œufs de son déjeuner⁷².

La perte de son épouse en 1656, laissa un vide considérable et le laissa inconsolable, preuve qu'il s'agissait d'une union sentimentale et non d'une union uniquement intéressée.

S'il s'enrichit considérablement, il dépensa surtout sa fortune à agrandir les bâtiments qui abritaient la monnaie du moulin.

Il obtient sa naturalisation en août 1650 (lettres patentes), après l'avoir sollicité dès 1646.

De son vivant, de nombreuses rumeurs coururent. Son ascension avait créé bien des jalousies et sa proposition de frappe de toutes les monnaies au balancier avait indisposé les faux monnayeurs et les ouvriers des ateliers monétaires. Outre la paternité d'un enfant du premier lit de Jeanne Desjours, la responsabilité dans l'assassinat de Pierre Régnier, on lui attribuait aussi une activité de faux monnayeur.

L'éminent artiste composait «*l'Histoire métallique de Louis XIV*» quand une mort inexplicable vint mettre fin à sa glorieuse carrière, le 26 août 1672, ce qui fit naître la légende qu'il aurait été empoisonné⁷³.

Nous possédons copie de son testament du 21-25 août 1672:

⁷⁰ Mark JONES ; Jean Warin (1606 ? -1672) au service de Louis XIV: La représentation du pouvoir : Colloque « Les Wallons à Versailles » 2007, éditions La Renaissance du Livre

⁷¹ Probablement du « sublimé d'arsenic » : Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie p.1183-1185, septembre 1915.

⁷² "Les historiettes de TALLEMANT des Réaux" - Mémoires pour servir l'histoire du XVIIe siècle, publiés sur le manuscrit inédit et autographe avec des éclaircissements et des notes, par Messieurs MONMERQUE, membre de l'Institut, de Chateaugiron et Taschereau à Paris, 1834, chez Alphonse Levavasseur, libraire, Place Vendôme, 16. (Consultable via Google books).

Note infrapaginale p. 355.

⁷³ Charles PERRAULT (1608-1703) : Les hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, Paris Dezallier, 1700 p. 86 .

(Domicilié: rue des Orties, 16, paroisse de Saint-Germain-L'Auxerrois)

«Par devant les Notaires du Roy au Chatelet de Paris, subsignés, fut présent Maitre Jean Varin, Conseiller du Roy en ses Conseils, Intendant des Bastimens de Sa Majesté, Conducteur et Graveur général des Monnoyes et Moulins de France, gisant au lict, malade de corps, toutefois sain d'espris, mémoire et jugement, comm(sic) il est apparu auxdicts notaires par ses discours et entretiens{...}.»

Suivent ses dispositions dernières dont sa donation au roi Louis XIV de la statue du souverain qui est exposée à Versailles dans le salon Vénus.

Je n'ai rencontré dans les recherches aucun élément concernant les causes de sa mort, mais au vu du testament, il ne s'agit pas d'une mort violente ou accidentelle, mais bien d'un décès dû à une maladie.

Déjà invérifiables à l'époque, les bruits d'un empoisonnement intentionnel, le sont encore plus aujourd'hui.

Mais, il est exact qu'à l'époque le poison était fort à la mode⁷⁴, et, que dans les ateliers monétaires certains produits étaient propices à provoquer des maladies graves voire la mort.

Il pourrait donc s'agir d'une maladie professionnelle due à l'usage de l'arsenic ou d'autres substances nocives en usage dans les ateliers monétaires.

2) Son œuvre:

-Les médailles⁷⁵, les jetons⁷⁶

Nous ne nous attarderons pas sur ce sujet déjà abondamment commenté par les auteurs antérieurs, il suffira au lecteur de se reporter aux ouvrages de Mazerolle, de Jacquot et de Mark Jones.

Il s'agit là de l'activité la plus connue du sujet de notre étude, et, certainement celle qui lui a apporté sa renommée.

-Les monnaies⁷⁷

Dès 1629, sous Louis XIII, il crée les types monétaires de la fin du règne de Louis XIII, Mais Jean Varin est avant tout celui qui a imposé la frappe de la monnaie par le système de balancier.

Certes cet outillage existait déjà, en effet:

«On doit à un orfèvre allemand, Marx Schwab, l'invention de la frappe au balancier, vers 1550. C'est Henri II (1547-1559) qui impose en France cette nouvelle technique, en même temps qu'il fait importer de nouvelles machines (laminoir, découpoir) pour la préparation des

⁷⁴ Josselin FLEURY : L'affaire des poisons de 1679-1682, à l'origine de la réglementation relative aux substances vénéneuses ; Paris janvier 2005 – Histoire de la Pharmacie – Paris XI

⁷⁵ J. JACQUIOT: Médailles et jetons de Louis XIV d'après le manuscrit de Londres, dans, Académie des Inscriptions et des Belles lettres, 3 volumes, Paris, 1968 et pour les œuvres de Jean **Varin**, voir **Mark JONES**, A Catalogue of the French Medals in the British Museum, London, 1982-1988, 2 vol., p. 206-215 et Medals of the Sun King, Londres 1979. British Museum Publications.

⁷⁶ Didier JACQUEMIN, exposé au cercle d'études numismatiques de Liège en 2004

⁷⁷ Victor GADOURY ; Monnaies Royales Françaises 1610-1792, Monaco, 2001, Editions de l'auteur, les références (G...) proviennent de cet ouvrage et Frédéric DROULERS ; Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI, NOMIS-ARTS France 4^{ème} édition 2009.

flans. Huit à douze hommes se relaient tous les quarts d'heure pour manœuvrer les bras entraînant la vis qui frappe les médailles. Avec la frappe au balancier, il devient possible de fabriquer en une minute, une trentaine de pièces homogènes et de qualité. Un tel progrès se heurte à l'opposition des ouvriers monnayeurs dont la seule richesse réside dans le savoir-faire manuel indispensable pour la frappe au marteau. Nicolas Briot essaya en vain d'imposer la frappe au balancier pour le monnayage dans toute la France. Il avait pour objectif de faire cesser le faux monnayage. Il perdit son dernier procès en 1625 et se réfugia en Angleterre où il fonda une école de graveurs de médailles. L'usage du balancier reste donc initialement limité à la frappe des médailles et des jetons. Il faudra attendre Louis XIV pour voir imposer, sous la pression du graveur général Jean Varin, cette technique de fabrication dans l'ensemble des ateliers monétaires du royaume».⁷⁸

En 1640, il est donc choisi pour graver les nouvelles monnaies de la réforme de Claude de Bullion (1569-1640), surintendant des finances de Louis XIII.

Avant, nombre de pièces étaient altérées perdant parfois jusqu'à 50% de leur poids, étant donné que de plus en plus d'argent ou d'or était subrepticement raclé de la tranche des pièces (le rognage). Le gouvernement avait déjà ordonné que les pièces d'or soient évaluées sur leur valeur intrinsèque plutôt que sur leur valeur faciale.

Sur les conseils de Varin, il fut décidé de refondre les anciennes pièces en circulation et de produire des pièces « *d'une telle beauté de perfection de rondeur qu'elles ne pourroient être rognées ou altérées, sans que chacun mesme des plus simples ne le peut reconnoître facilement* ».

Une autre source d'erreurs a pu aussi apparaître dans les analyses des auteurs du passé: Frédéric Droulers⁷⁹ signale qu'à Paris, à cette époque, il existait un autre atelier monétaire à Matignon, dirigé par Isaac Briot, (frère de Nicolas), ce fait a pu aussi prêter à confusion.

Le différent «à la rose» serait spécifique à cet atelier et comme la rose est le différent de la famille Briot et non celui de Varin, il identifie la frappe de l'atelier de Matignon de cette manière.

Jean Varin et Isaac Briot ont donc tous deux œuvré à la réforme monétaire de 1640.

De plus, Jean Varin (un homonyme) a été nommé gardien des scellés mis sur les machines appartenant à Nicolas Briot, en exil à Londres, mais ayant laissé à Paris de nombreuses dettes.

Les deux familles semblent bien avoir été fortement liées.

-Les Sculptures⁸⁰

Nous disposons de nombreux renseignements sur Jean Varin en tant que sculpteur (commandes, remises de prix etc.), mais certaines œuvres, dont un buste en or, furent détruites à la Révolution.

⁷⁸ Didier JACQUEMIN: l'origine de la frappe au balancier en France ; in « bulletin du cercle numismatique liégeois »

⁷⁹ Frédéric DROULERS : Encyclopédie pratique, tome II, 1989 et Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI ; Nomis Arts France, 4^{ème} édition, 1989

⁸⁰ Catalogue de l'Exposition Le siècle de Louis XIV au Pays de Liège au Musée de l'Art wallon, septembre-octobre-novembre 1975, imprimerie Georges Thône, Liège.

Suzanne Collon-Gevaert⁸¹ (*Art Mosan et arts anciens du Pays de Liège*) souligne que, à Liège, la sculpture du XVIIe siècle se résume essentiellement dans deux noms: Jean Varin et Jean Del Cour. Rarement deux personnalités artistiques de même époque et de même origine offrirent autant d'opposition que ces maîtres liégeois.

Le premier devait exalter les puissants de ce monde: Louis XIII, Louis XIV, Richelieu et Mazarin furent ses modèles. L'autre se recueillait devant les mystères de la religion: ce furent des saints martyrs, des christes et madones qui hantèrent ses visions.

J'ajouterai que Del Cour était élève du Chevalier Bernin (***Gianlorenzo Bernini 1598-1680***) et que Varin n'a pas craint de se poser en rival de Bernin pour imposer en France un style différent du baroque italien qu'affectionnaient le Bernin et Jean Del Cour.

Comme pour les médailles, la première sculpture remarquable est le buste du Cardinal de Richelieu, son protecteur. Le Bernin en avait fait un autre qui est toujours visible à Versailles. En 1641, Richelieu écrivait à Mazarin lui demandant d'aller vérifier si Varin avait terminé le plâtre pour son buste. Il s'agissait du buste grandeur nature, dont il reste de nombreux exemplaires.

Il existe aussi un buste de Louis XIII, traité dans le bronze, actuellement visible au Louvre. Le roi se présente de face, le front ceint d'une couronne, visage scruté, dans un beau jeu de reliefs, rehaussé de ses attributs royaux.

Le regard alourdi, les paupières boursoufflées, les lèvres épaisses, trahissent la crise physique.

Ce portrait est très certainement fidèle à la physionomie du souverain à cette période.

La période où Jean Varin sculpta le plus est proche de celle où il fabriqua les médailles de l'histoire métallique de Louis XIV (après 1662).

Le buste de Louis XIV, toujours présent à Versailles doit être de 1666, le souverain à 28 ans.

C'est lors de la visite du Bernin en 1665, qu'il décida de sculpter ce buste en « réponse » aux œuvres du Bernin.

Sa renommée était déjà telle que d'aucun le considérait comme le rival naturel de l'italien.

Ce fut un triomphe pour Varin, bien que l'on ait probablement raison d'attribuer en grande partie ce succès au sentiment national anti-italien.

Il a aussi gravé un buste d'Henri IV, bien que ne l'ayant pas connu. Ce buste est probablement inspiré des œuvres de Guillaume Dupré.

C'est à Versailles que nous retrouverons la dernière œuvre de Jean Varin, celle qui se trouvait dans son atelier le jour de sa mort et qu'il avait léguée par testament au souverain.

La statue en pied dresse le roi debout, dans la gloire souveraine de sa jeunesse virile.

Il mélange antiquité et renaissance italienne, c'est l'exemple même du classicisme «à la française».

⁸¹ Art mosan et arts anciens du pays de Liège, exposition de 1951 ; La sculpture au XVIIème siècle, PP 117 à 119 par Suzanne Collon-Gevaert

- La peinture:



*Jean Varin instruisant le jeune Louis XIV dans l'atelier des médailles (François Lemaire, Paris, Musée de la Monnaie)
«Par l'étude d'un portrait d'Alcibiade (en réalité, une médaille de Césari représentant un statère de Syracuse du IV^e siècle avant J.C., montrant Athéna), le roi Louis eu envie de lui ressembler.»⁸²*

Dufour, son assistant et élève, choisit de représenter par des allégories, la personnification de ces trois arts : peintre, sculpteur et médailleur au revers de la médaille présentée page 6. «*Une seule suffisoit pour le rendre immortel*». Il voulait traduire l'universalité de l'art du maître

On lui a d'ailleurs attribué un temps la peinture reproduite ci-avant, mais elle n'est pas signée et une étude plus récente l'a attribuée à François Lemaire.

Dans le *Mercure Galant*⁸³ on peut lire que «*jamais peintre n'a eu l'imagination si forte, et sur la simple description qu'on lui faisoit des traits du visage d'une personne il en faisoit un portrait ressemblant. Il étoit moins grand statuaire que grand peintre.*»

Il s'agit de la description d'un portraitiste et non d'un peintre.

Néanmoins nous ne disposons pas de trace d'activité picturale de Jean Varin, même si certains auteurs signalent deux œuvres, sans les décrire. Actuellement, de tableaux, ils n'en existent pas qui lui soient formellement attribués.

Mais il est vrai que créer des médailles, des monnaies ou des sculptures, il faut passer par le dessin, et les auteurs anciens attribuent tous à Jean Varin une activité de peintre, à commencer par son élève, il nous faut donc rester prudent, même si aucune preuve tangible n'est arrivée jusqu'à nous.

- L'architecture

Seul Pierre-Lambert de SAUMERY dans *les Délices du Païs de Liège*⁸⁴ (à Liège chez Everard Kints, 1738, pp. 293 et 294 du cinquième tome consacré à *L'éloge des Hommes Illustres*) le considère comme architecte.

On a attribué à Jean Varin une importance capitale dans les travaux d'agrandissement du Palais de Versailles.

⁸² Mark JONES: *Medals of the Sun King*, 1979, British Museum Publications

⁸³ *Mercure Galant*, 1673, IV.

⁸⁴ SAUMERY, *les Délices du Païs de Liège* (à Liège chez Everard Kints, 1738, PP. 293 et 294 du cinquième tome consacré à *L'éloge des Hommes Illustres*)

Ces travaux se sont déroulés de 1661 à 1710. Or, Varin est décédé en 1672.

Cette affirmation trouve son origine dans la charge qu'il avait **acquise en 1660**, de «*Conseiller et Secrétaire du roi, Intendant et Ordonnateur des bâtiments royaux*».

Nous savons que les architectes de Versailles furent Le Notre pour les jardins, Le Vau, Jules Hardouin-Mansart et Le Brun pour les bâtiments. Que la décision de l'extension appartient à Louis XIV lui-même qui avait pris personnellement le pouvoir à la mort de Mazarin. Les architectes étaient désignés par Jean-Baptiste Colbert, surintendant des bâtiments, arts et manufactures, le supérieur de Jean Varin.

Suzanne Collon-Gevaert⁸⁵ (*Art Mosan et arts anciens du Pays de Liège*) souligne: «*Varin est devenu l'ordonnateur des palais et des jardins de Versailles: Lebrun pour l'aménagement des salons et Le Nôtre, pour l'aménagement des jardins, recevront des avis sinon des ordres, de Jean Varin.*»

Jean Varin, alors au sommet de sa gloire, a certainement participé à l'élaboration du château. Mais est-ce lui qui a fait venir les nombreux liégeois qui y ont travaillé?

Je ne puis être affirmatif. Il n'est de toute manière pas architecte, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais sûrement conseiller.

Plusieurs années auparavant, Jean Varin avait acquis quatre terrains près de la grande galerie du Louvre, à proximité de la Monnaie du Moulin. Varin y fait construire un édifice qu'il destina à la monnaie et d'autres bâtiments destinés à être loués.

Ces immeubles possédaient un jardin remarquable orné d'un bassin ovale et de statues.

Varin avait aussi acquis une maison à Etiolles (Essonne) où il avait aménagé de grands jardins.⁸⁶

Pour sa maison, il aurait lui-même dirigé les travaux d'agrandissement et d'ornementation, mais cela fait-il de lui un architecte?

3) Conclusion:

Nous espérons avoir rendu un hommage des plus justes envers un personnage à propos duquel la littérature était souvent contradictoire, principalement en ce qui concerne ses origines et l'accusation de faux monnayage portée contre lui par des adversaires.

C'est surtout la première biographie, rédigée par un contemporain, et qui n'est en fait qu'un éloge bien ronflant mais erroné, qui a entraîné les erreurs répétées par les auteurs suivants.

J'ai essayé de mettre à bas les erreurs des auteurs du passé en cherchant l'origine de ces discordances, en appliquant au mieux les principes de la recherche historique⁸⁷ en y ajoutant aussi une méthode heuristique, mais, en me basant sur des documents officiels et non sur des suppositions, traditions ou anecdotes.

Sachant que la «vérité historique» doit se baser sur au moins trois sources concordantes, la répétition par plusieurs auteurs, sans toujours citer leurs sources, des mêmes erreurs initiales ont fait que la première «biographie» élogieuse, suivie par l'édition des «historiettes» de Tallemant des Réaux étaient devenues avec le temps «vérité historique».

⁸⁵ Art mosan et arts anciens du pays de Liège, exposition de 1951 ; La sculpture au XVIIème siècle, PP 117 à 119 par Suzanne Collon-Gevaert

⁸⁶ Aurélia ROSTAING ; Les jardins de Jean Warin à Paris et à Etiolles, Colloque « Les Wallons à Versailles » 2007 éditions La Renaissance du Livre.

⁸⁷ Paul Harsin, Professeur à l'Université de Liège : Comment on écrit l'histoire, bibliothèque scientifique belge, imprimerie Georges Thone, Liège

Il a fallu attendre Fernand Mazerolle pour proposer une autre biographie de Jean Varin, mais, là encore, des erreurs dues aux recherches effectuées sur base de la date de naissance mentionnée dans la première biographie, mais aussi la prise en compte des historiettes de Tallemant des Réaux a entraîné d'autres erreurs, malheureusement partiellement confirmées et approuvées par Victor Tourneur.

Ces erreurs ont été rectifiées par des liégeois, le baron de Chestret de Hanefte, Georges de Froidcourt et ensuite Frédéric Pény, sur base d'archives liégeoises, et d'une analyse rigoureuse, mais leurs publications trop confidentielles ont laissé à des auteurs postérieurs le soin de répéter les erreurs du passé.

Récemment encore, Mark Jones, directeur de l'Albert et Victoria muséum de Londres et conservateur du cabinet des médailles, reprenait certaines de ces incohérences.⁸⁸

Notre conclusion se base principalement sur deux éléments développés précédemment:

- Si en 1650, Jean VARIN obtint la nationalité française par naturalisation (acte officiel), c'est qu'il n'était pas né à Sedan ou en Champagne, où une procédure de naturalisation n'aurait pas été nécessaire, Mazerolle se trompe.

- Le seul Jean Varin découvert dans les archives liégeoises (acte officiel), a été baptisé le 6 février 1607. Issu d'une mère liégeoise (HOVIUS = HOYOUX) et d'un père, né à Reims, ayant ensuite travaillé à Sedan avant de s'installer et de se marier à Liège, il est donc catholique de naissance.

Sa famille paternelle, probablement partiellement protestante, était active dans l'orfèvrerie et la gravure, mais aussi dans le faux monnayage.

Mais, le sujet de notre étude a été disculpé de ces faits, et, au contraire œuvrait à réduire les possibilités de faux monnayage dans les ateliers français.

Jean Varin, graveur et sculpteur de grand talent a rénové en France l'art de la médaille, il a amélioré considérablement la qualité des monnaies et a combattu les faux monnayeurs. Il a sculpté les bustes les plus remarquables des grands de son temps.

Il est né à Liège le 6 février 1607 d'une mère liégeoise et d'un père français.

Il meurt le 26 août 1672 et est enterré à Saint-Germain l'Auxerrois, face au Louvre, près de son domicile et lieu de travail.

Ce liégeois, devenu français sera honoré par sa ville natale qui lui dédiera une rue en 1863 (dans le quartier des Guillemins alors en transformation).

La réhabilitation du quartier de la gare des Guillemins à Liège sera, je l'espère, l'occasion de réhabiliter aussi le nom de ce grand orfèvre, qui méritait certainement mieux que l'état de la rue qui a porté son nom jusqu'ici.

Sur proposition du comité de l'œuvre des Artistes (association qui a publié en 1934 l'excellent travail de Georges de Froidcourt.), le Conseil communal de Liège décida en date du 6 février 1928 de l'érection d'un monument à Jean Varin.

L'exécution du buste en bronze fut confiée au sculpteur Louis Dupont et terminée en 1929.

Il a été installé plus tard dans la roseraie du Parc de la Boverie, inaugurée officiellement le 17 juin 1950⁸⁹

⁸⁸ Mark JONES ; Jean Warin (1606 ? -1672) au service de Louis XIV: La représentation du pouvoir : Colloque « Les Wallons à Versailles » 2007, éditions La Renaissance du Livre, pages 247 à 269.

⁸⁹ La Vie liégeoise : ancien périodique mensuel édité par l'échevinat du Commerce, des Classes Moyennes et du Tourisme de la ville de Liège en collaboration avec l'ASBL « Les manifestations liégeoises ». Avril et Mai 1972

Des moulages des bustes de Louis XIV et de Richelieu sont exposés au Musée d'Art wallon. Le médailler du Musée Curtius ainsi que le Cabinet des médailles de Paris et de Londres conservent de nombreuses œuvres de l'artiste.

Au surplus, nous demandons l'indulgence du lecteur et lui rappelant que la numismatique est une science en mouvement qui se rapproche de la vérité plus souvent qu'elle ne l'atteint et en confessant humblement que l'auteur de ces lignes en est à son coup d'essai.

A WILLY FAES, SANS QUI CE TRAVAIL N'AURAIT PU VOIR LE JOUR.



KUNSTMEDAILLES ENKELE THEORETISCHE BESCHOUWINGEN

Dr. G. STAUTEMAS

Pogingen tot het formuleren van waar de term ‘medaille’ (of, in Nederland, de term ‘penning’) juist voor staat, blijken tot nu uit te monden in eerder vage omschrijvingen die bijgevolg een terugkerend gevoel van onvoldaanheid voeden. Misschien is de ongekende rijkdom van deze kunstvorm daarvan wel de oorzaak.

In de scala van de beeldende kunsten, gaande van de monumentale beeldhouwkunst enerzijds, over de basis van alle kunsten: de tekening, tot de grote wandschilderijen anderzijds, plaatst de medaillekunst zich tussen de grafiek en het bas-reliëf. Zoals bij alle plastische kunsten gaat het in de medaillekunst ook om de materialisatie van gedachten en gevoelens.

Als eigenschappen van een medaille kunnen we zo direct weerhouden: het ‘hand’-formaat, het reliëf, de tweezijdigheid en de vlotte reproduceerbaarheid.

Daarnaast is een medaille ook de getuige van een veranderende tijd. Door de duurzaamheid van het gebruikte metaal zal zij nog over onze tijd getuigen als wij er reeds lang niet meer zullen zijn.

Een medaille vertegenwoordigt ook een waarde. Naast de *intrinsieke waarde* (het materiaal en de productiekosten) onderscheiden we ook een *artistieke waarde* (de vergoeding voor de inspanning van de medailleur om de medaille te ontwerpen en te realiseren).

Bovenop deze min of meer vaste en berekenbare waarden komt de *verzamelwaarde* van de medaille, welke wisselt volgens de verzamelaar die de zeldzaamheid, de gaafheid en de mate waarin ze past binnen zijn verzamelthema als maatstaf zal gebruiken.

Voor de vorm van de medaille zijn de voorschriften, mede sinds de invoering van moderne technieken niet meer strikt beperkt tot *de cirkel* zoals bij de oudere medailles, en die aansluit op de gebruikelijke vorm voor munten. Een eerste afwijking was de invoering van *de rechthoekige vorm*, ‘plaket’ genaamd. Plaketten vormen vaak decoratieve elementen aangebracht op meubilair of gebruikt als wandversiering, en zijn dan logischerwijze eenzijdig uitgevoerd, maar vaak vinden we ook op zichzelf staande ‘plaketten’, bijvoorbeeld met een tekst op de keerzijde. Nadien zijn de kunstenaars verder gaan experimenteren met allerlei vormen, gaande van strikt geometrische tot de meest grillige en onregelmatige. De enige nu overblijvende vormvereiste is dat het artefact in één hand moet te houden zijn en zo te bewonderen. Een medaille komt inderdaad pas echt tot haar recht als men afwisselend de ene, dan de andere kant bekijkt. ***‘De medaille is als een handspiegel die het beeld vasthoudt in plaats van het te reflecteren.’***

Recent zijn kunstenaars ook gaan experimenteren met constructies die eerder aanleunen bij kleine sculpturen en/of juwelen. Moeten we een grens tussen beide kunstuitingen trekken, en waar die dan gelegd? Of kan overlapping geduld worden?

De medaille is ook een driedimensioneel artefact, zij bezit een **reliëf** op de beide kanten en een opstaande rand (waarop heel wat informatie over de fabrikant, het gebruikte materiaal en de oplage kan vermeld worden), doch het reliëf wordt nooit zo uitgesproken als bij een bas-reliëf. Het in gebruik nemen van de reduceerbank heeft er overigens toe geleid dat meerdere “echte” beeldhouwers, die dus gewoon zijn te werken in drie dimensies, een zijsprong hebben gemaakt naar de medaillekunst. Inderdaad, daar waar voordien het vervaardigen van medailles voorbehouden was aan graveurs, die het beeld direct in het metaal snijden, maakt de reduceerbank de creatie van medailles ook toegankelijk voor beeldhouwers, die eerst een grote versie boetseren om die vervolgens op de reduceerbank tot de gewenste “hand”-afmeting te laten reduceren.

Een voorlopige definitie naar de vorm is het best verwoord door Claude Arthus Bertrand wanneer hij schrijft:

‘La médaille est une œuvre qui peut aisément être examinée dans une main. Et c’est une sculpture à 2 ½ dimensions (la réduction de la 3^{ème} dimension au relief).⁹⁰

De laatste jaren is het met behulp van speciale computerprogramma’s mogelijk geworden een tekening om te zetten in een driedimensioneel beeld dat, met een laserstraal, wordt uitgesneden in plexiglas. Daarvan wordt dan op de klassieke manier een stempel en een matrijs gemaakt waarmee de medaille vervolgens wordt geslagen of gegoten.

Naast een vorm heeft de medaille ook een **inhoud**. De medaille is een middel om zowel te communiceren als om te herdenken of enkel om te behagen. Zij kan alles vertolken, maar gezien haar relatief klein oppervlak wordt de kunstenaar gedwongen vooral de essentie weer te geven. De keuze echter voor de essentie kan een verlies van nuancerende details impliceren, doch dit is dan eerder een stijlkeuze dan wel een technische noodzaak. In het afwegen van beide keuzes ligt zowel de kracht als de zwakte van de medaille. Uniek is wel de mogelijkheid de twee kanten van de medaille te benutten, om zo twee complementaire aspecten van éénzelfde thema te belichten. De medaille kan in de relatie tussen de beide zijden meer uitdrukken dan de som van beide voorstellingen: een verhaal kan zo ontstaan en de aanzet geven om verder te reflecteren over de filosofische boodschap, door de kunstenaar op beide zijden verborgen.

Onder impuls van vooral beeldhouwers heeft de medaille-/penningkunst zich als een **zelfstandige kunsttak** ontwikkeld. ***De medaille als drager van een boodschap is de boodschap zelf geworden.*** De kunstmedaille (of kunstpenning in Nederland) is een zuivere artistieke creatie van de kunstenaar. Haar ontstaansreden is het louter scheppende vermogen van de kunstenaar, wat echter niet belet dat er een utilitaire boodschap kan aan toegevoegd worden.

Graver une médaille, c’est rendre une pensée éternelle.

*Patrice CAHART
(Directeur de l’Administration des Monnaies et Médailles)*

- ⁹⁰ Huguenin, Paul, *La Médaille, tentative de définition*, in The Medal, London, Department of Coins and Medals, British Museum, 1993, n° 23 p. 85.

Kunst ontstaat in het origineel en creatief vertolken door de kunstenaar van wat de mens bezighoudt in gedachten, gevoelens, waarden en idealen. Kunst is dus steeds verbonden met de emotioneel reagerende mens en zijn leefwereld, uiteraard subjectief en per generatie telkens opnieuw te definiëren. Kunst uit zich als een surplus op het utilitaire, het dagdagelijkse. In dit vermogen tot creatie wordt de ambachtsman een kunstenaar.

De meeste gekende medailleurs zijn uitstekende ambachtslui, die het 'métier' in de vingers hebben, maar uitstijgen tot het 'kunstniveau' is echter een eerder zeldzaam piekgebeuren in hun carrière. Het ontstaan van een volwaardig kunstwerk is steeds uitzonderlijk. Hetzelfde fenomeen zien we in de wereld van de kleine sculptuur en de juwelen.

Verzamelen is uit liefhebberij (soms gepaard met investeringsdoeleinden) voorwerpen bijeen brengen en eventueel ook ordenen. Kunstmedailles opsporen en verzamelen is even boeiend als het verzamelen van medailles, gemaakt als eerbetoon voor een individu, gegeven als een beloning voor een prestatie of gebruikt als illustratie van de geschiedenis.

De verzamelaar gaat dan specifiek op zoek naar die medailles waardoor hij als verzamelaar emotioneel wordt aangesproken. Uiteraard zal een medaille niet bij iedereen eenzelfde emotionele reactie uitlokken. Dit impliceert dat er ook geen strikte definitie van de kunstmedaille bestaat, maar er steeds een zekere individuele interpretatie moet toegelaten worden. Essentieel moet er resonantie zijn tussen de medaille en de medailleliefhebber. De medaille functioneert als intermediair tussen de kunstenaar en de kunstliefhebber. Er ontstaat een dialoog via tekens, maar op een gans ander vlak dan de gewone informatie-uitwisseling. Het emotionele aspect overweegt bij de kunstmedaille duidelijk en brengt vreugde, een speciaal warm gevoel, teweeg bij de verzamelaar. Men spreekt niet voor niets over een 'liefhebberij! Hoe universeler de boodschap op de medaille, hoe meer mensen aangesproken worden en over grotere tijdsperken heen. Zo kunnen bepaalde kunstwerken uit de oudheid ons nu nog ontroeren! Evenzo in de medaillekunst.

Kunstmedailles mogen niet permanent opgeborgen zijn. Het proces van de dialoog moet ongestoord kunnen plaatsvinden met inbegrip van de tastzin. Medailles zijn gemaakt op handformaat juist om dit directe contact te stimuleren. Om ten volle van een verzameling te kunnen genieten verdient het de voorkeur niet alle medailles in laden op te bergen maar er regelmatig kleine deelverzamelingen uit te selecteren en die dan **tentoon te stellen**.

Eens een medaille wordt opgenomen in een bestaande verzameling dient ze ook **gereinigd en onderhouden**. Hou echter deze interventies zo minimaal mogelijk! Een wasbeurt met gewoon zuiver water volstaat om de meeste verontreinigingen weg te spoelen. Resterend vuil kan toch uit de moeilijk te bereiken plaatsen worden verwijderd door insmeren met neutrale vaseline en nadien oppoetsen met een zachte katoenen vod. Eens de medaille zo is 'gekuist', en na zeer zorgvuldig drogen, kan een uiterst dun laagje bijenwas aangebracht worden om bij het later ter hand nemen oxidatie te voorkomen.

Een verzameling vraagt om **ordening**. Er bestaan tal van manieren om te ordenen. De meest voor de hand liggende zijn: alfabetisch op naam van de medailleur, of gegroepeerd in thema's (vb. olifanten, naakte vrouwen of mannen, kinderen, gebouwen in een bepaalde streek, uitgegeven door een vereniging, etc.)

Misschien ongewoon, maar toch niet onverdienlijk, is de verzameling te ordenen volgens de *tijdsperceptie* door de medailleur gebruikt bij de realisatie van de medaille.

Verleden:

Benadrukt het bijhouden van *herinneringen*: het individuele- of het collectieve geheugen van een bevolkingsgroep, al dan niet gepaard met *huldebetuigingen*. Portretmedailles en de historische medaille zijn hier een voorbeeld van.

Heden:

De *esthetische voldoening* die men ondervindt, zowel bij het ontwerpen en vervaardigen, als bij het beschouwen van de medaille is hier het voornaamste aspect. Voorbeeld de decoratieve medaille en de illustratieve medaille.

Toekomst:

Beklemtoont de *boodschap* welke de medaille uitdraagt. Kan zowel belerend bedoeld zijn (mythen, sagen, legenden en allegorieën) of zuiver als propaganda (al dan niet commercieel).

Aan het eind van in dit artikel zullen we dit aan de hand van voorbeelden uit onze verzameling illustreren.

Ordenen gebeurt best volgens een strikt schema dat in zijn registratie toch flexibel genoeg is om gemakkelijk een deel van de verzameling te hergroeperen zonder alles opnieuw te moeten registreren. Er bestaat een handig informatica programma, Microsoft Access, dat zeer goed aan al deze eisen voldoet. In de hiernavolgende beschrijving van een 'modelsteekkaart' worden de velden die minimaal nodig zijn voor dit doel gedetailleerd opgesomd.

Nu er ook steeds meer gestreefd wordt om het totale oeuvre van een kunstenaar te registreren, is het wenselijk zich te bezinnen over de noodzaak er voor te zorgen dat een *minimum* aan gegevens op een éénduidige manier worden geregistreerd. In de toekomst zouden al deze deelbestanden in een grote database kunnen ondergebracht worden om zo ons nationaal medaillepatrimonium in kaart te brengen.

MODELSTEEKKAART

De medailleur

De kunstenaar die de medaille (penning) ontwierp met vermelding van het jaar van geboorte en overlijden. Eventueel ook de kunstenaar die de medaille (penning) realiseerde (meestal gaat het om dezelfde persoon)

De aard van het oorspronkelijke kunstwerk (**het model**):

- Op ware grootte gesneden in staal
- 'en creux': door het staal uit te hollen: de matrijs
- 'en poinçon': door het staal weg te snijden om een reliëf te bekomen: de patrijs.
- Op een groter formaat geboetseerd in klei, plaaster, was ofwel in hout gesneden.

Het atelier

1. **Het jaar** waarin de medaille (penning) werd gerealiseerd en werd uitgegeven.
2. **Het fabricatieproces**
 - *De reductie* van het model. Een afgietsel in araldiet wordt op de reduceerbank tot de gewenste afmetingen gebracht. Na het verharden van het gefreesd staal bekomt men een patrijs.
 - *De stempel* ontstaat door de patrijs in zacht staal te drukken en dit nadien terug te verharden door verhitting.
 - *De matrijs* kan op twee manieren ontstaan:
 - T:** In taille directe: de medaille wordt direct in het staal gegraveerd (in negatief en op de gewenste afmeting)
 - R:** De gereduceerde stempel wordt in week staal gedrukt en dan verhard.

5. Opmerking en slagaantal

Vermelding van iedere bijzonderheid : draagring, opdracht etc., en indien gekend het slagaantal.

6. Bestaande varianten: dit zijn gelijkende medailles gemaakt uitgaand van een door de kunstenaar gewijzigd model of formaat.**De medaille**

De titel van de medaille (penning in Nederland).

De afbeelding : De reproductie (scan) van de beide zijden van de penning. (met eventueel het inventarisnummer indien uit eigen verzameling, of een referentie naar een externe bron)

De vormelijke beschrijving van de voor- en de keerzijde en ook van de rand.

(Vz. – Kz. – Rand)

De inhoudelijke beschrijving aangevuld met eventueel de opdrachtgever en de historische context.

Bibliografie : verwijzing naar relevante informatie betreffende de inhoudelijke beschrijving van de penning.

Bibliografie:

- BABELON, Jean, *La Médaille et les médailleurs*, Collection L'Art et Le Goût, Paris, Payot, 1927, 234 p. + (3 p.) + XXXII pl.
- BABELON, Jean, *La Médaille en France*, Collection Arts, Styles et Techniques, Paris, Librairie Larousse, 1948, 146 p. + (1p) + XLVIII pl.
- BEGEER, Carel J.A., *L'art du médailleur*
- BENDERLY, Jean D., *Ce que racontent Monnaies et Médailles*, La petite Bibliothèque, serie D : Art et Littérature, Paris, Librairie Armand Colin, 1922, 155 p. + ill.
- BERNHART, Max – KROHA, Tyll, *Medaillen und Plaketten*, Ein Handbuch für Sammler und Liebhaber, Bibliothek für Kunst und Antiquitätenfreunde I, München, Klinkhardt & Biermann, 1984, (6p.) + 245 p. + (1 p.) + (2 col. p.)
- DELBARRE-BÄRTSCHI, S., *et al.*, *L'art au creux de la main, La médaille suisse aux 20^e et 21^e siècles*, Editions du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel, 2007, 144 p. + ill.
- FISCH, Fernand, *De Kunstmedalie*, Brussel, druk. Puvrez, z.d., 17 p. + 4 ill.
- Jacobi, Hans, *Moederformulier voor de beschrijving van munten, penningen en papiergeld*, Het Koninklijk Penningkabinet, Leiden, 2000, 26 p. + 11 p.
- Jacobi, H.W., *Basisregistratie van numismatische voorwerpen*, De Beeldenaar 15, 1991, p. 323-327.
- JONES, Mark, *The Art of the Medal*, London, The Trustees of the British Museum, 1979, 192 p. + ill. + 8 pl.
- KALMÁR, Janos, *Theoretical question and factual answers*, in *Médailles*, Organe de la Federation Internationale de la Medaille, Lisbonne, Fondation Calouste Gulbenkian, 1999, pp. 76-77.
- LENORMANT, Fr., *Monnaies et Médailles*, Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, Paris, A. Quantin, z.d., 328 p. + ill.
- LEYTENS, F., *Medailles uit een Antwerpse prive-verzameling en de Monnaie Parijs*, Antwerpen, Oranjerie Middelheim, 1968, 40 p. + 22 pl.
- TEIXEIRA, José, *Contemporary Medals*, in *The Medal*, London, Department of Coins and Medals, British Museum, 2003, n° 43, pp 81-83.
- Was verstehe ich unter Kunstmedaillen oder Medaillenkunst? www.kunstmedaillen.net/

▪ VOORBEELDEN VAN ORDENING

volgens de tijdsperceptie waarin de kunstenaar de medaille concipieerde.

1 - Verwijzend naar het verleden.

A: De portretmedaille.

A1 - Persoon.

Rene Harvent.



De Bay Daniele (1950-) / 1995 Fibru / R – S – Ae – 46
vergroot

Jean-Luc Dehaene.



Dutorme Roger (1919-1997) / 1993 Fibru / R – S – Ae – 70

Zelfportret Michel Stiévenaert.



Stiévenaert Michel (1910-1991) / 1990 Fibru / R – S – Ae – 70

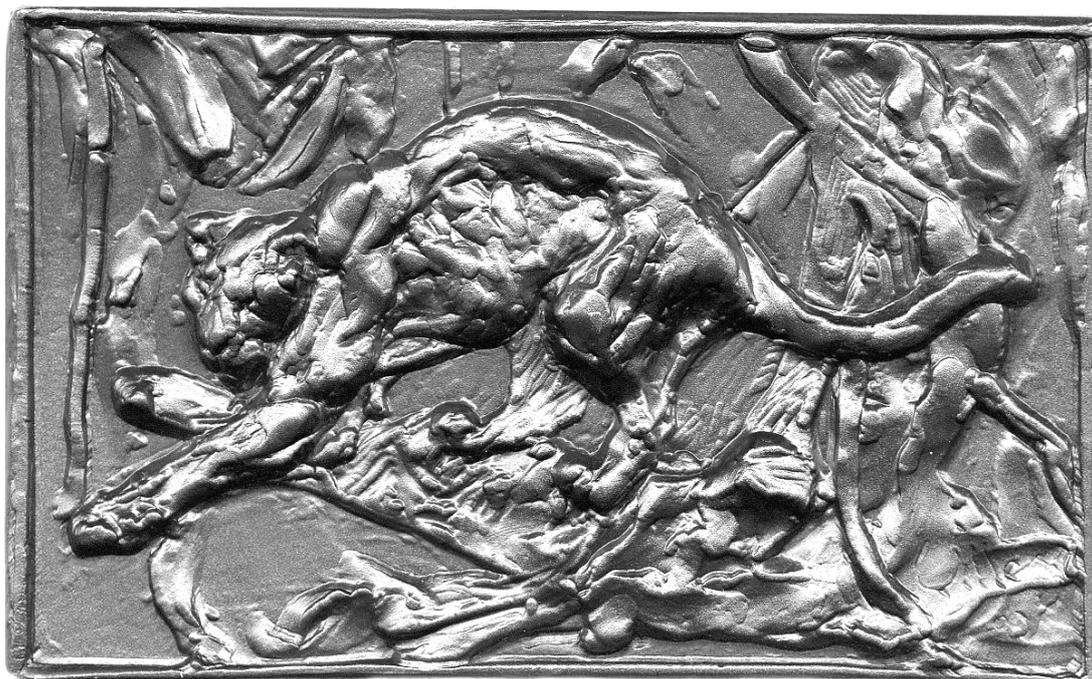
Nathalie, kleindochter van de kunstenaress.



Somers Françine (1923-) / Z.D. Art et technique / T – G – Ae – 87x71

A2 - Dier.

Jaguar.



**Villas Patrick (Geerts Patrick 1961-) / 2002 Mauquoy Medal Comp. /
R – S – Ae – 100x65
Vergroot
(Jaargift Promotie 2002 – nog enkele exemplaren beschikbaar)**

Paard.



**Huybrechts Paul (1951-) / 1993 Fibru / R – S – Ae – 70
vergroot**

A3 - Gebouw.

Beurs te Brussel



**Fischweiler Gustave (1911-1990) / 1951 Fisch / R – S – Ae – 60
vergroot**

Stadhuis Sint Niklaas.



**Lamon Basile (1920-) / 1978 Fisch-Fonson / R – S – Ae – 70
vergroot**

B: De historische medaille.

De tentoonstelling 'Gentse Penningen' te Gent.



De Vreese Nele (1959-) / 1990 Balduc / T – S – Tn – 70
vergroot

De eerste steenlegging van het nieuwe ziekenhuis 'De Bijloke'.



Temmerman Victor (1924 -) / 1976 Fisch / R – S – Aeg – 35
vergroot

2 - Verwijzend naar het heden.

A: De decoratieve medaille.

Danse des fleurs et des oiseaux.



**Aglane (1912-1994) / 1983 Mauquoy-Tramaux / R – S – Ae – 70
vergroot**

De geest van de nacht.



Glorie Raymond (1918-) / 1985 Lothaine / R – G – Ae – 70x68

Moederschap.



**Neama May (1917-) / 1989 Fibru (Fisch) / T – S – Ae – 78x74
vergroot**

Dravende paarden.



Toth Bela (1941-) / 1994 Fibru / R – S – Ae – 70

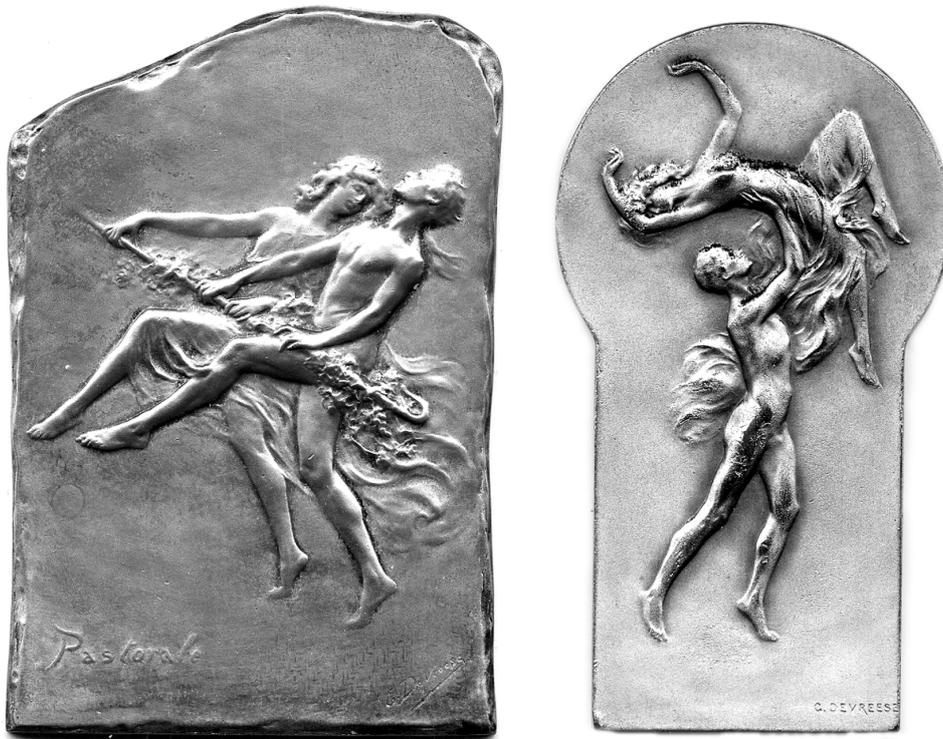
Onder de vleugels van de dag- en nachtvogel.



Minnebo Hubert (1940-) / 1995 Fibru / R – S – Ae – 100
verkleind

Pastorale.

Anna Pavlova (1881-1931) en Sergei Diaghilev (1872-1929) tijdens hun optreden in de
'Ballets Russes' te Brussel.



Devreese Godefroid (1861-1941)
1931 Fonson / R – S – Aeg – 85x53
1932 Fonson / R – S – Aeg – 84x46

De magische vis



Elstrøm Harry (1906-1993) / 1978 – Fibru (Fisch) / R – G – Ae – 148
Verkleind

La pensée.



Lécroart Jean (1883- ?) / 1909 – Fonson / R – S – Ae – 63x45
vergroot

Rien n'est meilleur pour un cœur que de rendre un cœur moins triste.



Somers Francine (1923 -) / 1981 – Art et Technique / T – G – Ae – 74x76

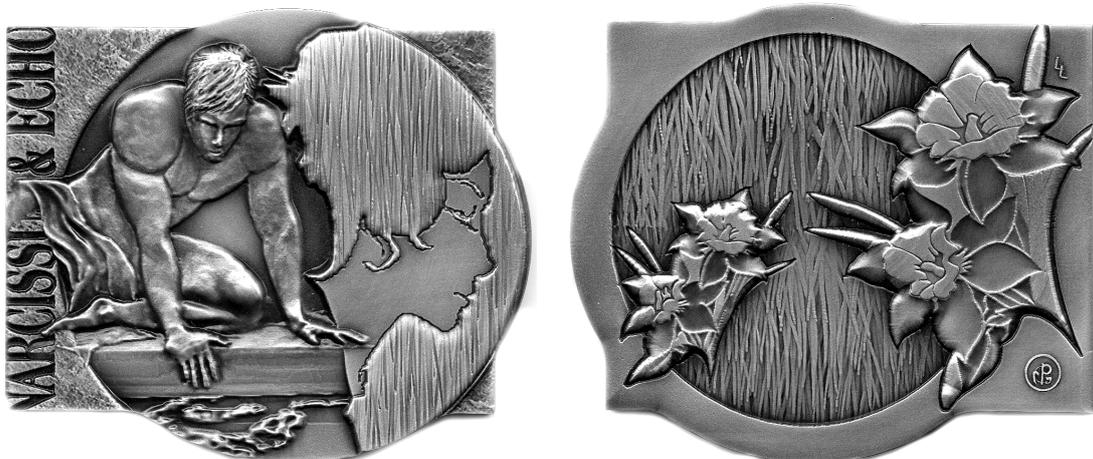
Gratitude.



Verbanck Geo (1881-1961) / 1927 – Fonson / R – S – Ae – 50

B: De illustratieve medaille.

Narcissus en Echo.



Luyx Luc (1958-) / 2003 Kon.Munt België / R – S – Ae – 84x74
Verkleind

De klok slaat 5 uur.



Augustinus Rudi (?) / 1998 Mauquoy Medal / R – S – Ae – 70

Tijl Uilenspiegel, Nele en Lamme Goedzak.



Poels Albert (1903-1984) / 1963 Fonson / R – S – Ae – 70

3 - Verwijzend naar de toekomst.

A: Belerend.

Faire naître le bien à force d'y croire.



Darville Alphons (1910-1990) / 1963 Fisch / R – S – Ae – 70
verkleind

B: Propaganda.

Belgisch werk tegen kanker.



Mommaerts Geo (1923-2006) / z.d. Fisch-Fonson / R – S – Ae – 80
verkleind

Algemene centrale Liberale vakbond België.



Coolens Bert (1926-1996) / 1973 Fibru (Fisch) / R – S – Ae – 91
verkleind

C: Reclame.

Sunnyland fruitsappen.



**Keustermans Jake (1940 -) / 1991 Mauquoy-Tramaux / R – S – Ae – 70
verkleind**

De Autopiloot.



Lannoy Henri (1946-2006) / 1986 Fibru / R – S – Ae – 90